

RAPPORT ANNUEL DE PCQVP 2022



PUBLISH WHAT
YOU PAY



CONTENTS

Remerciements	3
Introduction	4
1. Objectifs et activités	6
2. Le mouvement PCQVP en 2022 : réussites, difficultés et impact	10
3. Renforcement du secrétariat pour soutenir le mouvement	18
4. Les enseignements de l'année 2022	19
5. À l'horizon 2023	21
6. Examen financier	23
7. Risques et incertitudes	26
8. Gouvernance et gestion	29
9. Déclaration des responsabilités des Administrateur.rice.s	35
10. Rapports des vérificateur.rice.s et comptes statutaires	38

REMERCIEMENTS

Luminate

Open Society Foundation

Open Society Initiative Southern Africa (OSISA)

The African Climate Foundation

The Ford Foundation

The Ministry of Foreign Affairs of Denmark (Danida)

The Norwegian Agency for Development Cooperation (Norad)

The Sigrid Rausing Trust

The William and Flora Hewlett Foundation

INTRODUCTION

L'année 2022 a été importante pour le mouvement mondial Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), car elle marquait notre 20^e anniversaire. Nous avons mis à l'honneur les réussites, nous nous sommes réuni·e·s, nous avons fait face à des défis, nous avons réfléchi sur l'histoire du mouvement et nous nous sommes tourné·e·s vers l'avenir.

Nous sommes fier·ère·s qu'au cours de ces 20 dernières années, nos membres aient fait campagne sans relâche pour s'assurer que les populations tirent profit de leurs ressources naturelles. Année après année, dans quelques pays puis dans plus de 50 aujourd'hui, les membres ont rendu les industries extractives plus transparentes, responsables et participatives. Ensemble, les membres de PCQVP ont porté des changements mondiaux, comme la création de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), ainsi que de nombreux changements locaux : participation accrue de groupes marginalisés dans la prise de décision, changements cruciaux du cadre juridique, influence exercée sur les sociétés extractives pour qu'elles agissent de manière plus réactive.

L'année 2022 a assurément donné l'occasion de réfléchir sur ces réussites et de saluer ce qui fait

la spécificité et la force de notre mouvement. Néanmoins, ce vingtième anniversaire était aussi un moment important pour penser à ce qui devrait suivre.

Le monde a besoin de se sevrer des combustibles fossiles et de passer à des sources d'énergie plus propres pour ralentir le changement climatique et empêcher les pires préjudices pour les personnes et la planète. Personne ne remet en cause la nécessité de cette transition, mais toute la question est de savoir à quelle vitesse nous pouvons la mener et dans quelle mesure nous pouvons la rendre juste et équitable. PCQVP peut et doit exploiter sa volonté de changement peut utiliser notre expertise en matière de gouvernance extractive comme un outil pour opérer un développement plus large et réaliser des progrès sociaux dans le cadre de la transition énergétique. Lors de notre cinquième Assemblée mondiale organisée en ligne en juin, les jeunes membres de PCQVP de tous les continents ont [appelé](#) à une transition juste vers une énergie plus propre et plus sûre, et les membres pionniers·ères se sont fait [l'écho](#) de cet appel. Plus de 400 personnes ont assisté à cet événement, dont la moitié étaient des femmes et 15 % avaient moins de 30 ans, ce qui en fait l'Assemblée mondiale de PCQVP la

plus importante et la plus inclusive de tous les temps.

Si 2022 a été marquée par de nombreux temps forts, cette année a aussi été difficile pour nos membres. Malgré notre résistance, l'espace civique reste menacé dans de nombreux pays et nos membres travaillent actuellement dans des contextes de plus en plus difficiles. En février 2022, notre mouvement [a réagi](#) à l'invasion russe de l'Ukraine en appelant à geler les investissements dans les projets extractifs russes. Nous avons également aidé à relocaliser nos membres ukrainien·ne·s afin qu'ils·elles puissent travailler à partir de zones plus sûres. Nous avons aussi donné un financement d'urgence à nos partenaires dans le pays. La coalition ukrainienne a fait preuve d'une résilience fantastique et n'a jamais cessé de faire campagne pour des industries extractives plus transparentes et plus responsables.

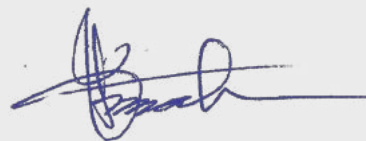
Cette année s'est également distinguée par d'importants changements internes au sein de PCQVP. Chaque organisation doit dire au

revoir à des membres et accueillir de nouvelles personnes, membres ou non, dans le cadre de son parcours. Les nouveaux·elles [membres du Conseil mondial](#) élu·e·s par le mouvement ont commencé leur mandat lors de l'Assemblée mondiale en juin, qui a également marqué le départ d'Elisa Peter, qui a brillamment occupé le poste de directrice exécutive de PCQVP pendant six ans.

Notre monde évolue rapidement et PCQVP se transforme pour rester en phase avec les besoins des communautés où nous travaillons en première ligne des opérations extractives. Le pouvoir de PCQVP réside dans son rayon d'action mondial et dans la diversité de ses relations avec les communautés. Nous sommes bien placé·e·s pour amplifier la voix de ceux·celles qui sont actuellement exclu·e·s des débats critiques. Nous sommes fier·ère·s des réussites des 20 dernières années et sommes prêt·e·s à exiger les changements que nous avons besoin de voir dans le monde pour construire un avenir meilleur.



Carlo Merla
Président du Conseil d'administration de
PCQVP



Monday Osasah
Président du Conseil Mondial de PCQVP

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

1.1 Notre objectif

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un mouvement mondial d'organisations unies issu de la société civile dans leur appel en faveur d'une industrie extractive ouverte et responsable dans la poursuite du développement durable. Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré (numéro : 1170959). Notre mission consiste à bâtir un mouvement mondial d'organisations de la société civile pour une gouvernance du pétrole, du gaz et des minerais ouverte, responsable, durable, équitable et sensible à chacun.e.

Notre plan opérationnel a orienté le travail de PCQVP en 2022, ce document décrivant la mise en œuvre par le secrétariat des quatre objectifs mondiaux de notre stratégie quinquennale, Vision 2025. Les quatre objectifs mondiaux de Vision 2025 définissent la meilleure façon dont PCQVP peut remplir sa mission. **Ces objectifs sont les suivants :**

ÊTRE INFORMÉ·E·S,

en défendant et en élargissant la transparence et les campagnes pour y inclure de nouveaux types de divulgation, par exemple sur les impacts environnementaux et sociaux de l'extraction.

ÊTRE INFLUENT·E·S,

en mettant la transparence en pratique pour éclairer et pour autonomiser les citoyen-ne-s, et pour influencer les actions des autorités et des entreprises

ÊTRE ENTENDU·E·S

en stimulant la participation des citoyen-ne-s à la gouvernance de leurs ressources naturelles et aux décisions qui les concernent, en particulier les citoyen-ne-s issu-e-s de groupes marginalisés tels que les femmes et les communautés autochtones.

ÊTRE CONNECTÉ·E·S,

en faisant de PCQVP une organisation aussi solide et inclusive que possible, qui travaille dans le cadre d'actions collectives et de partenariats avec d'autres mouvements et institutions du monde entier.

Le secrétariat travaille avec les membres sur chacun de ces quatre objectifs mondiaux pour mener un plaidoyer collectif fondé sur des

preuves et soutenir un mouvement mondial efficace, inclusif et diversifié.

Il soutient ces deux objectifs par le biais de six fonctions étroitement liées :

1. **Plaidoyer coordonné** : identifier, amplifier les demandes communes et soutenir les membres dans un plaidoyer conjoint au niveau régional ou mondial, aux moments opportuns.

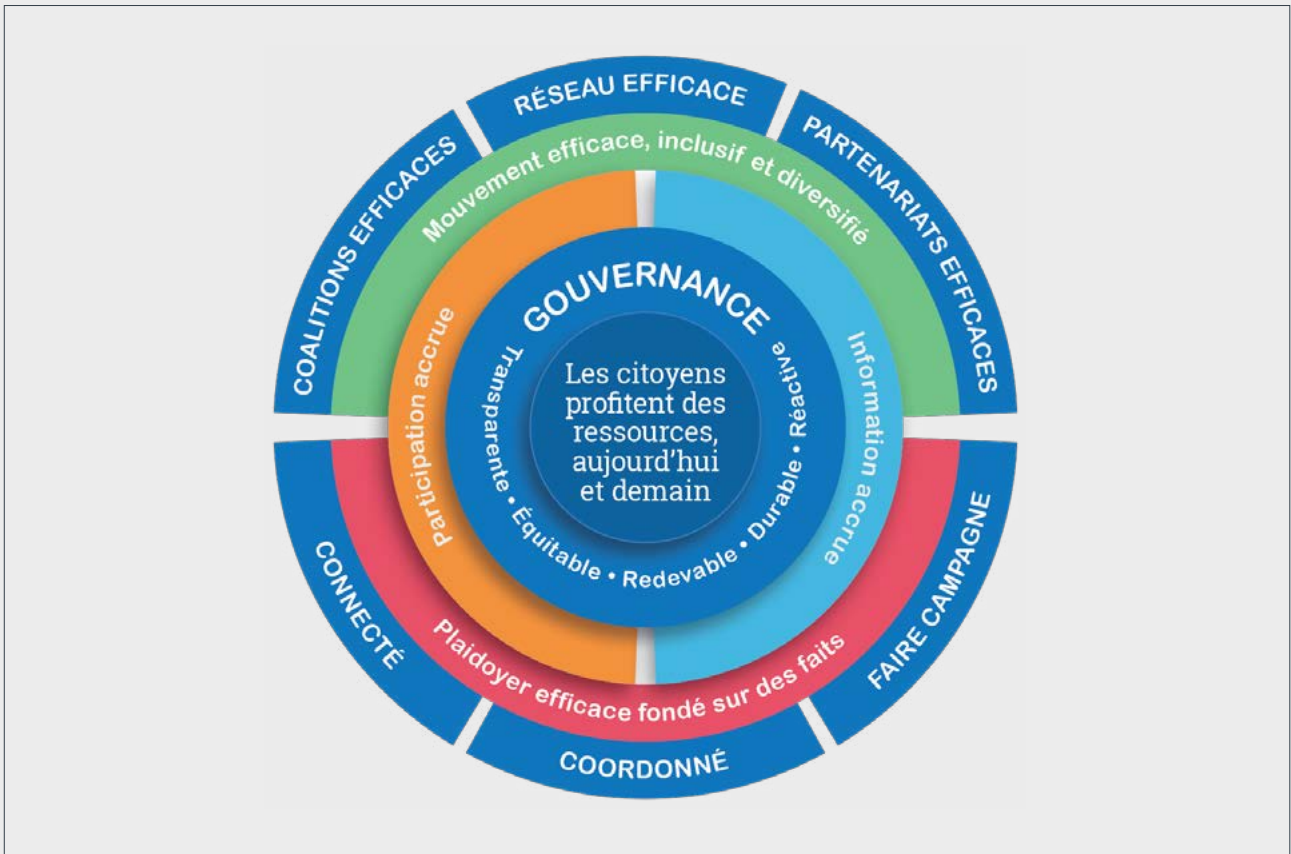
2. **Campagnes** : travailler avec les membres de PCQVP au niveau national, régional et international pour identifier nos priorités et établir des plans de campagne mondiaux autour de priorités communes.

3. **Plaidoyer connecté** : soutenir la recherche et le partage de connaissances entre les membres sur des priorités thématiques communes, et tirer parti de l'expertise des membres au profit de l'ensemble du réseau.

4. **Coalitions efficaces** : rassurer le renforcement des capacités des membres, les soutenir, partager des informations et dispenser des formations, notamment sur la protection de l'espace civique.

5. **Réseau efficace** : soutenir nos organes de gouvernance dans le renforcement du mouvement mondial de PCQVP, et permettre un partage efficace des informations à travers le réseau.

6. **Partenariats efficaces** : établir et entretenir des relations, notamment avec les organismes donateurs, les institutions multilatérales et les groupes travaillant dans des domaines tels que les droits de la personne, l'égalité des femmes ou la justice fiscale.



Ces fonctions sont intégrées au plan opérationnel 2020-2022 du secrétariat, qui a été réalisé en étroite collaboration avec les membres et approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2019.

Approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2022, le nouveau [plan opérationnel 2023-2024](#) couvrira la fin de la période de notre stratégie quinquennale, Vision 2025

1.2 Nos objets de bienfaisance

Les objets de bienfaisance de PCQVP sont:

- ▶ La promotion de normes éthiques de conduite et de conformité à la loi par les secteurs gouvernementaux, industriels, bénévoles et les organisations professionnelles dans le cadre d'initiatives nationales et internationales relatives à l'industrie extractive, notamment l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)
- ▶ La promotion du développement durable dans l'intérêt du public par:
 - La prévention ou le soulagement de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et l'approvisionnement de ressources naturelles
 - La progression des garanties sociales et la promotion de la transparence des informations relatives à l'extraction, à l'approvisionnement et à la chaîne de valeur des ressources naturelles
- ▶ La progression de l'éducation et de la recherche sur l'extraction et l'approvisionnement des ressources naturelles et leurs chaînes de valeur, ainsi que la publication et la diffusion des résultats pertinents provenant de ces enquêtes et recherches menées auprès du public.

- ▶ La progression de la bonne citoyenneté et de la société civile, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Soutenir les actions visant à promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie en encourageant, entre autres, la participation à des processus démocratiques légalement reconnus et à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), une norme mondiale multipartite
 - Soutenir les organisations de la société civile, en particulier celles qui s'occupent de la promotion des droits de la personne.

Un développement durable signifie un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Ce rapport expose en détail nos activités, que nous avons menées conformément à nos objets de bienfaisance. Les administrateur.rice.s sont dès lors persuadé.e.s que l'organisation PCQVP s'est conformée à l'obligation en vertu de l'article 17 de la loi sur les organismes de bienfaisance de 2011, qui exige de respecter les recommandations en matière d'intérêt public publiées par la Charity Commission.

Les administrateur.rice.s confirment qu'ils/elles se sont référé.e.s aux recommandations générales de la Charity Commission lors de l'examen des buts et objectifs, ainsi que de l'organisation et de la planification des activités futures.

PCQVP réalise ses objets de bienfaisance :

- ▶ en s'impliquant auprès de gouvernements et de sociétés à travers des acteur.rice.s multipartites de l'ITIE pour élaborer une norme efficace et soutenir la participation des organisations de la société civile à l'initiative ;
- ▶ en promouvant l'utilisation et l'analyse des données provenant de l'ITIE et des initiatives de divulgation obligatoire pour instaurer une gouvernance adaptée dans le secteur de l'extraction ;
- ▶ en commanditant des études au sujet de l'extraction des ressources naturelles et des chaînes de valeur, ainsi qu'en publiant et diffusant les résultats les plus intéressants de ces enquêtes auprès du grand public ;
- ▶ en soutenant les organisations de la société civile, en particulier celles qui s'occupent de la promotion des droits de la personne.

LE MOUVEMENT PCQVP EN 2022 : RÉUSSITES, DIFFICULTÉS ET IMPACT

Défendre l'espace civique et s'attaquer aux conflits financés par les industries extractives

Tout le monde a le droit de participer aux décisions qui les concernent, mais le secteur extractif – lorsqu'il est dominé par des entreprises et des gouvernements corrompus – peut réduire brutalement au silence les communautés et fermer l'espace civique. Les risques pour l'espace civique et les dangers pour les militant·e·s qui défendent les droits des communautés non représentées et marginalisées [continued to grow over 2022](#), même dans des pays où ce n'était pas auparavant un problème majeur. Voici comment nous résistons..

Soutenir les membres et les partenaires de PCQVP dans une Ukraine déchirée par la guerre

En début d'année, l'urgence a été d'accompagner la relocalisation des membres de l'Est de l'Ukraine à la suite de l'invasion russe et de proposer rapidement des financements d'urgence, ce qui a forcément retardé les travaux sur d'autres priorités dans la région. Le mouvement PCQVP a fait front pour appeler les entreprises, les investisseur·se·s et les gouvernements à rompre rapidement et de manière transparente tout lien avec les projets

d'extraction russes. Les membres de PCQVP en Eurasie examinent aussi de près dans quelle mesure les investissements internationaux dans le pétrole, le gaz et le charbon russes attisent l'invasion et le conflit en Ukraine, en s'appuyant sur la vaste expérience de nos membres qui établissent le lien entre les ressources naturelles et le financement des conflits locaux et régionaux.

Les géants de l'énergie se désengagent au Myanmar, dirigé par un régime militaire, après un plaidoyer ciblé

Au Myanmar, les membres et partenaires de PCQVP Australie dans la région ont uni leurs forces pour rassembler des preuves et dévoiler dans quelle mesure les revenus pétroliers et gaziers financent le régime militaire responsable de violations généralisées des droits humains, ce qui a conduit les géants de l'énergie Chevron, Total et Woodside à annoncer au début de l'année 2022 leur retrait du pays. Des recherches menées conjointement par les coalitions PCQVP en Australie et en Inde avec notre partenaire coréen Asian Dignity Initiative ont révélé dans le détail comment le versement de dividendes

sur le gaz effectué par de grandes sociétés énergétiques, dont Total et Chevron, finance le régime militaire au Myanmar.

Inquiétude pour une militante anticorruption à Madagascar

Le Comité de pilotage pour l'Afrique de PCQVP a publié une déclaration publique exprimant sa profonde préoccupation quant aux poursuites potentielles de la partenaire de la coalition de PCQVP, Ketakandriana Rafitoson, de Transparency International Madagascar (TI-MG) sur la base d'accusations portées par le Groupement des Exportateurs des Litchis (GEL).

Cette affaire fait suite au rapport déposé par TI-MG auprès du Pôle anticorruption (PAC) de Madagascar concernant des faits potentiels de corruption, fraude et blanchiment d'argent dans le secteur du litchi. Ce rapport appelait à une enquête officielle sur ces allégations. Il est très inquiétant de voir notre collègue de la coalition de PCQVP Madagascar convoquée par les autorités après avoir fait son travail de dénonciation de malversations potentielles. Nous suivons la situation de près et nous poussons les autorités à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ce qui semble être du harcèlement de la part de ce secteur de l'industrie.



La demande de minerais utilisés dans les technologies vertes monte en flèche. Il est plus que jamais essentiel de s'attaquer à la corruption qui gangrène le secteur extractif depuis si longtemps.

Ketakandriana Rafitoson

Coordinatrice de PCQVP Madagascar



Défendre une transition juste et équitable vers une économie à faibles émissions de carbone

La transition mondiale vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone est une priorité croissante à l'extérieur et au sein du réseau PCQVP. Sur le plan international, la société civile, les médias et le milieu politique reconnaissent de plus en plus les risques

associés aux minerais de transition nécessaires pour les technologies renouvelables. En 2022, nous nous sommes appuyé-e-s sur nos travaux antérieurs à la COP26 pour forger des relations plus solides entre les mouvements afin de consolider notre réponse.

Nous avons constitué une délégation comprenant des représentant·e·s des coalitions nationales de PCQVP au Liban, à Madagascar, en Zambie, en RDC et au Mali, dans le but de nouer des liens avec les principales parties prenantes et d'instaurer de nouvelles collaborations sur nos travaux sur les minerais de transition et une élimination progressive plus large des combustibles fossiles lors de la COP27 en novembre 2022.

Les délégué·e·s qui ont assisté à la COP27 ont fait état d'une expérience très positive et constructive, et remarquent qu'ils·elles ont été en mesure d'établir des relations avec les principales parties prenantes sur les questions relatives aux minerais de transition. Un·e délégué·e a estimé que 70 % des personnes rencontrées entendaient parler de la question pour la première fois et souhaitaient en savoir plus.

Notre déclaration conjointe pour la COP27 qui décrivait les principales recommandations pour garantir une extraction, un approvisionnement et un traitement responsables des minerais de transition a été signée par plus de 250 organisations, dont 90 venant d'Afrique. Cette action a illustré la contribution des membres de PCQVP à travers le monde et a été utilisée dans le plaidoyer régional et transnational en Afrique et ailleurs. Cette déclaration a suscité un large intérêt sur les canaux numériques et a été couverte par plusieurs médias nationaux et internationaux, notamment : Reuters, BN Americas (Chili), Bamako (Mali) et The Independent (Ouganda).

PCQVP a co-organisé une table ronde lors de la COP27 (avec Oxfam États-Unis, London Mining Network, War on Want, Cultural Survival, NRG1 et le Centre de ressources sur les entreprises et les droits humains – BHRRC) intitulée « Veiller à ce que l'extraction des minerais de transition ne reproduise pas les abus du passé – les voix des communautés », et a pris la parole lors de plusieurs autres événements parallèles.

Lutter contre la corruption et la mainmise des entreprises grâce à un accès transparent à l'information

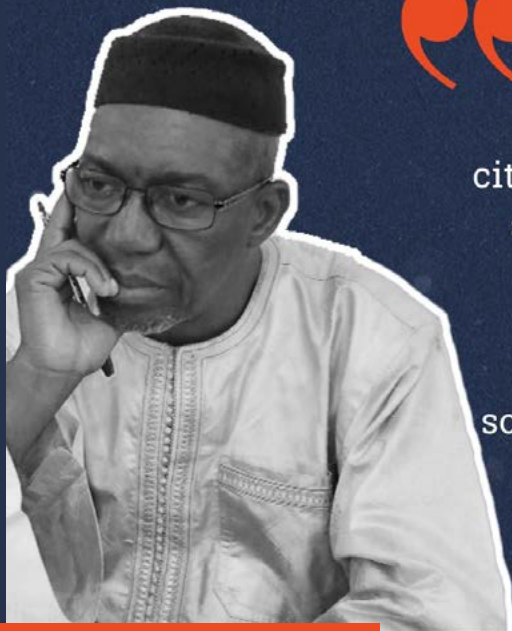
Notre campagne #DiscloseTheDeal a continué de croître rapidement en 2022 : les coalitions de PCQVP du monde entier ont appelé les gouvernements à divulguer complètement tous les contrats relatifs à l'extraction de pétrole, de gaz et de minerais. Depuis le lancement de la campagne en décembre 2021, trois pays (le Mali, le Sénégal et l'Ukraine) ont adopté de nouvelles lois et politiques en matière de divulgation des contrats, ce qui porte à 32 le nombre de pays exigeant la publication des contrats de la part de l'industrie.

Nous nous sommes joint·e·s à des partenaires tels que le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), le Natural Resource Governance Institute et Oxfam pour promouvoir la campagne. Nous avons aussi lancé une vidéo explicative de la campagne. Les coalitions de PCQVP d'Ukraine, du Kazakhstan, du Kirghizstan et d'Azerbaïdjan ont également organisé une session d'apprentissage entre pairs pour la société civile afin de discuter de leurs expériences de plaidoyer et des enseignements tirés de la campagne lors de l'Open Gov Week de PGO en mai 2022.

Suite aux efforts concertés de PCQVP et de ses partenaires, 49 pays à travers le monde ont officiellement divulgué au moins un contrat de l'industrie extractive et 32 pays ont mis en place des politiques rendant la publication obligatoire. Huit gouvernements – l'Indonésie, l'Irak, l'Ukraine, le Sénégal, la Tunisie, le Yémen, le Mali et Madagascar – ont également pris des mesures importantes cette année en vue de la mise en œuvre de la transparence des contrats. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, ce sont de premières étapes prometteuses pour favoriser la suppression de la corruption dans le secteur et aider la collectivité à comprendre la valeur de ses ressources naturelles.

Des changements sont également en cours dans le secteur privé : l'International Council on Mining and Metals, organisme majeur de l'industrie minière, a annoncé que ses 28 sociétés membres avaient convenu d'un nouvel engagement en matière de transparence

des contrats. Ce sont aujourd'hui au moins 42 sociétés extractives qui disposent d'une déclaration publique ou d'une politique sur la transparence des contrats, alors qu'elles étaient seulement 19 en 2018.



La transparence, la participation citoyenne et l'éradication de la corruption sont essentielles pour réduire l'extrême pauvreté au Mali. Elles permettront également que les bénéfices des abondantes richesses minières du Mali soient partagés au sein de la population.

Abdoul Wahab Diakité

Président, Publiez Ce Que Vous Payez Mali

Célébrer les 20 ans du mouvement PCQVP

En juin 2022, nous avons tenu notre cinquième Assemblée mondiale, qui marquait le 20e anniversaire du mouvement PCQVP. Organisé tous les trois ans, cet événement a été le plus important et le plus inclusif de l'histoire de PCQVP, avec 407 participant·e·s venus de 71 pays – dont la moitié étaient des femmes et environ 15 % avaient moins de 30 ans. Les membres de PCQVP, les partenaires de la société civile, les médias et les représentant·e·s des agences gouvernementales et de l'industrie se sont réuni·e·s pour apprendre au contact des autres et des 55 intervenant·e·s exceptionnel·le·s qui ont abordé leur expertise

et leurs expériences de plaidoyer sur l'égalité de genre, la divulgation des contrats et une transition énergétique juste. Les membres de PCQVP ont partagé leurs messages avec le réseau pour célébrer le 20e anniversaire de PCQVP, et deux films passionnants ont été diffusés : l'un mettait en avant les membres pionniers·ères de PCQVP et l'autre évoquait la nouvelle génération de militant·e·s de PCQVP. Les deux vidéos abordaient le rôle de PCQVP pour assurer une transition énergétique juste vers un avenir plus équitable et plus propre à faibles émissions de carbone.

Réflexion sur notre stratégie mondiale, Vision 2025

Cette année a également été le jalon à mi-parcours de la mise en œuvre de notre stratégie quinquennale, Vision 2025. Nous avons demandé un examen des progrès réalisés par le mouvement mondial à ce jour, avec les conclusions et les recommandations : publié en septembre, cet examen a révélé que le mouvement réalise de bonnes avancées sur les quatre objectifs stratégiques.

Plus fortes, plus diversifiées et inclusives, les coalitions de PCQVP mènent un plaidoyer très efficace pour obtenir la divulgation des contrats et intégrer les considérations de genre. En outre, il s'avère que le mouvement a gagné en confiance et se montre plus actif dans la gestion des questions relatives à l'espace civique et à la défense de la participation des communautés à la gouvernance des ressources naturelles.

Cet examen a été particulièrement utile pour identifier les points forts et les points faibles dans la poursuite de nos objectifs stratégiques, notamment compte tenu des perturbations et des défis posés par la pandémie de Covid-19 qui a commencé au début de la période de mise en œuvre en 2020. L'examen s'est concentré sur cinq priorités thématiques : la divulgation des contrats, l'utilisation des données, l'espace civique, l'égalité de genre et la transition énergétique. Il s'appuie sur des entretiens et des groupes de discussion avec le personnel et les membres de PCQVP, ainsi qu'avec les parties prenantes externes gouvernementales et des entreprises. Il fournit également une évaluation globale de l'avancée vers nos quatre objectifs mondiaux : être informé·e·s, influent·e·s, entendu·e·s et connecté·e·s. Nous avons diffusé le rapport dans le réseau et avons organisé un webinaire de suivi en novembre 2022 pour communiquer les recommandations de l'examen.

Alors que nous entrons dans la phase finale de mise en œuvre de la stratégie actuelle, nous sommes déterminé·e·s à soutenir le mouvement au sens large pour assimiler ces conclusions et donner suite aux recommandations de l'examen en 2023 et 2024.

Défendre la transparence d'entreprise au Canada

Nous avons assisté à une importante victoire en matière de transparence au Canada cette année, car le gouvernement fédéral a annoncé qu'il va diffuser dès 2023 un registre accessible au public des véritables propriétaires des entreprises (« propriété réelle »), soit deux ans avant la date prévue. Le registre – qui sera accessible au public – obligera les institutions financières à identifier toutes les personnes qui possèdent ou contrôlent une entreprise.

Cela découragera la pratique du « blanchiment à la neige », qui désigne l'utilisation de sociétés fictives pour déguiser l'évasion fiscale et les crimes financiers en transactions légitimes. Le montant des sommes blanchies au Canada peut atteindre 100 milliards de dollars par an. Le plaidoyer acharné ainsi que les synthèses sur les stratégies et les recherches détaillées de la « End Snow-Washing Coalition » – partenariat entre PCQVP-Canada, Transparency International Canada et Canadiens pour une fiscalité équitable – s'appuyant sur les renseignements sur la propriété réelle des sociétés publiques qui ont été rendus disponibles par les lois sur la transparence dans d'autres juridictions, comme le Royaume-Uni et l'UE, ont joué un rôle clé dans la sensibilisation et le soutien constants aux niveaux provincial et national pour l'instauration de mesures similaires au Canada.

Élargir le réseau en Amérique latine

La constitution de la coalition de PCQVP en Amérique latine se poursuit, avec une nouvelle coalition nationale affiliée en Colombie en mars 2022 et un engagement croissant avec les membres de PCQVP dans la région. Alors que le mouvement PCQVP a toujours été présent en Amérique latine grâce à la collaboration avec

des alliés stratégiques, comme le Réseau latino-américain des industries extractives (RLIE), nous avons pu renforcer la présence de PCQVP dans la région, en particulier autour de programmes transversaux sur la transition énergétique et la participation à l'espace civique.





Publish What You Pay

”

L'information représente en effet un pouvoir. Lorsque les communautés ignorent certains aspects des projets d'extraction, leurs droits sont violés et leurs membres sont désavantagés.

Mirtha Vasquez

Militante écologiste, avocate, et politicienne de Pérou

Accroître la participation des groupes sous-représentés et marginalisés

Nous avons examiné les moyens de garantir que les groupes historiquement marginalisés, tels que les femmes, les personnes en situation de handicap et les communautés affectées par les projets d'extraction, puissent accéder à l'information et participer pleinement aux processus décisionnels qui les concernent, au-delà de nos initiatives existantes pour permettre à ces groupes d'accéder aux données du gouvernement et des entreprises sur les projets pétroliers, gaziers et miniers et de les utiliser

pour soutenir leur plaidoyer pour leurs droits et moyens de subsistance.

Notre politique mondiale de genre de PCQVP à l'échelle du mouvement a été adoptée à l'unanimité par les membres du monde entier lors de l'Assemblée mondiale de PCQVP. Nous avons travaillé activement à son intégration dans les stratégies à long terme et le fonctionnement quotidien du secrétariat de PCQVP et des coalitions nationales.



Pour sensibiliser aux problèmes rencontrés par les femmes dans le secteur extractif, nous avons d'abord besoin de données ouvertes ventilées par genre de la part des États et des entreprises. Nous avons besoin de l'unité au sein des OSC; nous devons travailler ensemble pour l'équité des genres partout dans le monde.

Nazik Imanbekova

Militante pour la transparence, PCQVP Kirghizistan

Dans le cadre des travaux soutenus par la Ford Foundation, une partie des subventions que nous versons à nos membres et partenaires cibleront des questions intersectionnelles liées à la gouvernance des ressources naturelles et au handicap. Les bénéficiaires de ces subventions devront indiquer où et comment ils-elles s'engageront sur cette question et rendre

compte des progrès réels réalisés au cours de leurs projets financés dans ce cadre. Des projets sont déjà en cours en Guinée, où notre coalition s'est associée à des organisations telles que la Fédération guinéenne des associations de personnes handicapées pour une campagne en faveur d'une transition énergétique inclusive et juste.



Nous devons faire prendre conscience des pièges que notre dépendance à l'égard du pétrole nous fait courir. Et il y a aussi beaucoup d'autres jeunes qui peuvent voir la voie vers un avenir plus radieux - il faut leur donner une voix et un poids dans les processus de prise de décision.

Nuralhuda Muntazar Hassan al-Fadli

Militante pour la transparence, PCQVP Irak

Établir de nouveaux partenariats en vue d'une transition énergétique juste

Les organisations PCQVP et Oxfam Mexique se sont associées pour créer le Groupe régional pour une transition énergétique juste dans la région ALC. Ce groupe de travail réunit 40 organisations de neuf pays d'Amérique latine afin de soutenir les groupes de la société civile et les militant·e·s qui plaident en faveur d'une réforme des politiques en vue d'une transition énergétique juste et équitable. Le groupe de travail servira de point focal pour l'élaboration de la stratégie collective, l'action de plaidoyer et la solidarité. L'objectif est de faire entendre la voix des groupes marginalisés dans la prise de décision aux niveaux local, national et régional et de susciter un véritable changement dans les politiques gouvernementales et les pratiques commerciales.

Les membres de PCQVP au Mali, à Madagascar, en République démocratique du Congo (RDC) et en Zambie se sont associé·e·s à Global Witness et à The African Climate Foundation pour former le groupe de travail sur les minerais de transition en Afrique. L'objectif est de s'attaquer aux problèmes liés à l'exploitation des minerais essentiels, notamment aux questions sociales (confiscation des terres), environnementales (pollution de l'eau et de l'air et déforestation), fiscales (gestion des revenus) et économiques (transformation locale).

PCQVP a également travaillé en étroite collaboration en 2022 avec le groupe d'expert·e·s sur la prévention de la corruption dans les minerais de transition, qui rassemble les points de vue de la société civile, des gouvernements, des universités et des organisations internationales, pour élaborer un ensemble de recommandations clés pour lutter contre la corruption dans les chaînes d'approvisionnement en minerais, publié en décembre 2022.

Soutenir la société civile dans la création d'une initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) plus forte

Nous avons également pris une part très active dans les modifications qui seront prochainement apportées à l'ITIE, une initiative mondiale multipartite qui soutient la divulgation d'informations dans le secteur extractif – et souvent l'une des rares initiatives auxquelles la société civile de base peut accéder et qu'elle peut utiliser pour plaider auprès des décideur·se·s et des représentant·e·s des entreprises sur les questions de prise de décision et de participation dans les industries pétrolière, gazière et minière. Ces travaux portaient notamment sur une proposition officielle présentée au Secrétariat de l'ITIE en mai 2022, qui décrivait les recommandations visant à améliorer la norme sur les questions de participation des femmes, les mesures de lutte contre la corruption, la transparence des contrats et la transition énergétique. Elle était le fruit d'un grand nombre de contributions et de commentaires des coalitions et des partenaires de PCQVP, notamment Oxfam America, Tax Justice Network, ICNL, Mining Shared Value et Carbon Tracker. Nous continuons de coordonner nos efforts avec nos membres et partenaires pour obtenir des révisions prioritaires de la norme de l'ITIE en 2023.



RENFORCEMENT DU SECRÉTARIAT POUR SOUTENIR LE MOUVEMENT

Le secrétariat de PCQVP a connu des changements l'an dernier. Après six années couronnées de succès à la tête du secrétariat, Elisa Peter a démissionné en juin 2022 de son poste de Directrice Exécutive.

En 2022, nous avons également recruté un coordinateur régional de l'Afrique occidentale anglophone et une nouvelle assistante de direction, qui ont rejoint PCQVP respectivement en octobre et novembre 2022. Un nouveau Conseil mondial a également été élu par les membres de PCQVP lors de notre Assemblée mondiale de 2022 en juin pour piloter l'orientation stratégique mondiale de PCQVP pour le prochain mandat de trois ans. Notre coordinateur des subventions secondaires – un nouveau poste au sein du Secrétariat – a joué un rôle déterminant en 2022 pour rationaliser le processus d'octroi de subventions secondaires du début à la fin. Il a ainsi accompagné l'octroi de subventions secondaires de plus de 1,2 million de livres sterling pour plus de 40 subventions secondaires en 2022.

Le Secrétariat a réussi à obtenir de nouveaux financements – de la part de The African Climate Foundation, de l'Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA), du Natural Resources Governance Institute (pour un projet financé par le fonds fiduciaire du Programme mondial d'appui aux industries extractives de la Banque mondiale) et de Global Witness (pour un projet financé par l'Agence norvégienne pour la coopération au développement) – qui soutiennent nos coalitions en Afrique, en Eurasie et dans le monde entier en plaidant pour une transition énergétique juste et équitable vers un avenir à faibles émissions de carbone.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE 2022

En interne et à partir des interactions avec les membres et des commentaires de ces derniers, nous avons pu identifier les cinq enseignements clés suivants qui continueront de façonner notre travail à l'avenir :

- ▶ PCQVP compte de nombreux jeunes militant.e.s dynamiques que nous devons mobiliser. À l'avenir, nous devons réfléchir à la meilleure façon de faire entendre leur voix, en particulier dans le domaine de la transition énergétique.
- ▶ Nous avons trouvé d'autres moyens de faire avancer les travaux dans les pays où la construction d'une nouvelle coalition PCQVP n'est pas nécessairement possible ou ne constitue pas forcément la meilleure solution ou où. PCQVP n'avait pas d'organisations affiliées, notamment, au Mexique, où nous travaillons et soutenons des allié.e.s essentiel.le.s pour renforcer l'action collective concernant le programme de l'industrie extractive.
- ▶ L'accent que nous mettons sur le genre conduit à une meilleure prise en compte des besoins et perspectives uniques des femmes. Par exemple, au Burkina Faso, l'implication des femmes dans les fonds locaux et les mécanismes de partage des bénéfices a mené à une augmentation du financement des projets sociaux et des entreprises dirigées par des femmes.
- ▶ Certain.e.s s'attendent à ce que le mouvement continue de mettre l'accent sur l'utilisation des données (et la documentation de cette utilisation). Cependant, il convient de mettre en balance cette utilisation avec d'autres activités de plaidoyer tout aussi valables qui ne sont pas fondées sur des données, mais sur des événements et des faits. Un exemple intéressant parmi d'autres est l'utilisation par PCQVP Malawi d'une conversation audio ayant fuité entre un fonctionnaire du ministère des Mines et un investisseur négociant un pot-de-vin en échange du renouvellement d'une licence d'exploitation minière. Cela a conduit à une campagne visant à mettre en œuvre les recommandations de l'ITIE pour réduire les risques de corruption dans le processus d'octroi de licences.
- ▶ D'une région de travail à l'autre, les réponses des membres aux répressions dans l'espace civique divergent. Ces différences sont liées au positionnement idéologique des membres. Certaines organisations ont tendance à adopter une position frontale et oppositionnelle

à leur travail en général et à l'espace civique en particulier. Il s'agit notamment de réagir aux tendances qui n'affectent pas immédiatement (mais qui pourraient) l'espace civique du secteur extractif. D'autres adoptent une approche différente

et s'attachent à maintenir ouverts les points d'entrée avec les gouvernements, en particulier lorsque l'arène du secteur extractif est isolée en raison d'une érosion plus vaste de l'espace civique.

À L'HORIZON 2023

En 2023, PCQVP entamera la deuxième phase de mise en œuvre de la stratégie Vision 2025 sous une nouvelle direction pour le Secrétariat international et le Conseil mondial. Nous agissons dans un contexte de pressions économiques croissantes exercées sur des gouvernements déjà confrontés à un endettement insoutenable, dans le cadre d'une tendance à gérer ces crises économiques par une restriction de la liberté de réunion et d'expression et un nivellement par le bas pour attirer les investisseurs. Ces facteurs sont amplifiés par l'urgence de la crise climatique et les décisions de plus en plus complexes qui doivent être prises afin de limiter les dégâts. Au centre de ces décisions se trouvent les questions suivantes : où et comment (ou comment ne pas) extraire, qu'il s'agisse de combustibles fossiles comme le pétrole, le gaz et le charbon, ou de minerais de transition comme le lithium, le cobalt et le cuivre.

Notre travail en 2023 consiste à répondre à la fois aux opportunités qu'offrent une nouvelle direction et l'ouverture des frontières, ainsi qu'aux menaces de l'instabilité politique et de l'incertitude économique. Nous devons aussi parallèlement comprendre ce qu'une transition vers l'abandon des combustibles fossiles et une

ruée vers les minerais de transition impliquent pour les populations des pays tributaires des ressources, et comment exploiter le rôle clé que PCQVP peut jouer quand beaucoup de nos bailleurs traditionnels ne souhaitent plus s'impliquer dans ce secteur. Notre première étape clé organisationnelle se concentre donc sur la constitution d'une résilience financière pour PCQVP. Nous investirons du temps et des ressources pour consolider les relations avec les organisations donatrices nouvelles et existantes afin de soutenir notre réseau et de renforcer les systèmes du Secrétariat pour octroyer efficacement des subventions secondaires aux membres.

Notre deuxième étape clé organisationnelle concerne les opportunités offertes par le recrutement d'une nouvelle direction pour le Secrétariat et le Conseil mondial, travaillant. Nous accorderons la priorité au renforcement de l'équipe du secrétariat sous une nouvelle direction et nous soutiendrons l'engagement de notre nouveau directeur exécutif auprès des membres présents lors de la Conférence PCQVP Afrique, des réunions du Conseil international et de la Conférence mondiale de l'ITIE ainsi que des réunions régionales sur la transition énergétique. Concernant l'avenir du

mouvement, nous aiderons le Conseil mondial de PCQVP à lancer la création d'un nouveau processus de développement de stratégie mondiale. En 2023, l'objectif sera d'examiner la vision, la mission et la théorie du changement de PCQVP et de jeter les bases pour l'adoption d'une nouvelle stratégie mondiale début 2025.

Notre troisième étape clé organisationnelle souligne notre engagement à positionner PCQVP en tant qu'acteur majeur de la transition énergétique. Elle met l'accent sur la formulation d'objectifs de plaidoyer concrets dans les pays abritant des minerais de transition tels que la RDC, Madagascar, la Zambie, le Mali, l'Indonésie, les Philippines, le Chili, le Pérou, l'Australie, la Guinée et la Mongolie. Nous aiderons les membres à être présent·e·s dans les espaces régionaux et nationaux de ce programme, notamment à l'Alternative Mining Indaba, au Forum de l'OCDE en faveur d'une exploitation responsable des minerais et à la COP28. D'ici

fin 2023, nous souhaitons avoir synthétisé les demandes de pays clés dans une campagne mondiale pour répondre à la demande croissante en minerais de transition.

Parmi les autres priorités clés de 2023, on peut citer : aider nos membres à participer aux processus de validation de l'ITIE pour soulever les questions de la participation et de l'espace civique ; obtenir les révisions prioritaires de la norme ITIE sur les problématiques de l'égalité des genres, de la divulgation des contrats et de la transition énergétique ; organiser la première Conférence Afrique de PCQVP en présentiel depuis 2017 ainsi que l'élection des nouveaux·elles membres du Comité de pilotage pour l'Afrique ; aider au moins 10 coalitions à identifier des champion·ne·s de la dimension de genre pour faire progresser la politique de genre de PCQVP ; continuer la campagne #DiscloseTheDeal.

EXAMEN FINANCIER

Les revenus totaux de PCQVP en 2022 s'élevaient à 3 748 426 £ un montant reçu exclusivement sous la forme de subventions, à l'exception de 503 £ d'intérêts sur dépôts bancaires et 10 895 £ de cadeaux en nature. De ces revenus, un montant de 3 349 251 £ (89 %) n'était soumis à aucune restriction, tandis que le montant restant de 399 175 £ (11 %) l'était.

En plus de ces revenus, nous disposions d'un solde d'ouverture de 2 558 167 £ provenant de subventions reçues les années précédentes : 2 128 167 £ à allouer aux activités de 2022 et 430 000 £ de fonds de réserve. De ce solde, un montant à hauteur de 2 015 713 £ n'était soumis à aucune restriction, alors que 112 454 £ l'étaient. Le total des fonds disponibles pour 2022 était de 5 876 593 £.

Les revenus d'usage non restreint comprenaient des subventions des Open Society Foundations (711 693 £), de Luminare (189 222 £), de la Ford Foundation (1 122 834 £), de DANIDA (424 462 £), de la William and Flora Hewlett Foundation (789 643 £) et de Sigrid Rausing Trust (100 000 £).

Les revenus d'usage restreint comprennent deux subventions : l'une pour un projet spécifique accordée par l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (338 244 £) et l'autre accordée par The African Climate Foundation (60 931 £).

Nos dépenses pour l'exercice se sont élevées à 3 116 774 £ dont 2 590 571 £ de fonds d'usage non restreint et 526 203 £ de fonds d'usage restreint (projets).



£3,748,426

Les revenus totaux de
PCQVP en 2022

De ces revenus, **89 pour cent** n'était soumis à aucune restriction, tandis que le montant restant de **11 pour cent** l'était

89 %

11 %

LES REVENUS D'USAGE NON RESTREINT COMPREENAIENT DES SUBVENTIONS DE

Open Society Foundations de

711 693 £

Luminare de

189 222 £

Ford Foundation de

1 122 834 £

Danida of

424 462 £

La William and Flora Hewlett Foundation de

789 643 £

Sigrid Rausing Trust de

100 000 £

Le total des fonds reportés à la fin de l'année s'élevait à 3 189 819 £. De ce montant, 3 189 045 £ constituent des fonds d'usage non restreint, disponibles pour la poursuite des objets de bienfaisance de PCQVP. 2 759 045 £ à allouer aux activités de 2023 et un montant de 430 000 £ est placé dans une réserve opérationnelle désignée. Le montant restant de 774 £ est soumis aux restrictions des bailleur-se-s et sera utilisé pour des projets spécifiques et des activités convenues avec eux-elles.

5.1 Continuité de l'exploitation

Avec des fonds d'usage non restreint à hauteur de 3 189 045 £ au 31 décembre 2022, et un fonds de roulement de 3 186 902 £, les administrateur.rice.s considèrent que PCQVP dispose de suffisamment de ressources et de liquidités pour poursuivre ses activités et assurer un flux de fonds adapté aux objets de bienfaisance.

5.2 Politique des réserves

Le Conseil d'administration a adopté une politique de réserve de fonctionnement afin d'assurer la stabilité de la mission, des programmes, de l'emploi et des activités courantes de PCQVP.

Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une réduction imprévue du financement ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir pour couvrir des dépenses ponctuelles et non récurrentes afin de renforcer la capacité à long terme. Ce fonds n'a pas pour but de remplacer une perte permanente de fonds ou de combler un écart budgétaire. La démarche des administrateur.rice.s consiste à s'assurer qu'en cas d'utilisation de la réserve de fonctionnement, cette dernière sera recouverte dans les 12 mois.

La politique exige de disposer d'un minimum cible de trois mois de frais d'exploitation moyens à titre de réserve de fonctionnement. Elle doit être détenue en espèces ou comme équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2022, après transferts, le montant de la réserve s'élevait à 430 000 £. Le Conseil d'administration a accepté de maintenir la réserve à un niveau similaire à celui de l'année précédente ; la politique de réserve fait l'objet de révisions régulières de la part du Conseil d'administration pour s'assurer qu'elle reste à un niveau approprié.

5.3 Stratégie de financement

Notre stratégie de financement nous permet d'assurer un équilibre entre notre besoin de sources de revenus durables et les risques qu'implique une dépendance excessive à l'égard d'un nombre restreint de grands organismes de donation et de sources de revenus limitées. Elle est mise à jour chaque année afin d'évaluer les risques et les opportunités que présente l'année à venir.

En 2022, PCQVP comptait six principales organisations donatrices, le financement d'usage non restreint représentant 89 % des revenus. Le Conseil d'administration continue d'examiner nos sources de revenus en vue d'atteindre la diversité des bailleur-se-s décrite dans la stratégie de financement.

5.4 Politique de collecte de fonds conjointe

Alors que nous poursuivons la consolidation de notre position en tant qu'acteur.rice.s essentiel.le.s de la société civile en matière de gouvernance des ressources naturelles, nous nous engageons à aider nos membres, ainsi qu'à leur fournir un soutien technique et financier dans le cadre de leurs activités. Nous continuons de verser des fonds aux membres via notre politique de collecte de fonds conjointe,

qui apporte clarté et transparence aux membres sur la mobilisation et la distribution des fonds par le secrétariat, ainsi que les circonstances qui y sont liées. La politique conjointe de collecte de fonds et de réaffectation des fonds a été mise à jour pour la dernière fois en juin 2020. Les conclusions de l'examen, la politique mise à jour et les FAQ pour aider les membres à gérer les processus conjoints de collecte de fonds et de réaffectation des fonds sont disponibles sur le site Web de PCQVP.

5.5 Collecte de fonds

La collecte de l'ensemble des fonds obtenus par PCQVP est réalisée par le personnel en place. Un responsable de la collecte de fonds à temps plein soutient la gestion de la collecte de fonds et des relations avec les donateur·rice·s

du secrétariat. Tous les revenus perçus au cours de la période proviennent de subventions. L'organisme de bienfaisance n'est pas tenu de déclarer ses activités de financement. Les fonds sont recueillis conformément aux principes et aux objectifs de la stratégie de financement et de la politique de collecte de fonds conjointe (voir ci-dessus), auprès d'entités donatrices telles que des fondations, des organisations non gouvernementales et des organismes bilatéraux. Les subventions sont obtenues par le biais d'un processus de soumission de propositions de subventions.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nos programmes continuent de s'inscrire dans le cadre de tendances politiques, financières et économiques externes complexes. Au sein de notre réseau mondial, nous constatons un déclin du respect des droits de la personne, l'espace civique et les libertés fondamentales faisant l'objet de menaces quotidiennes. Les membres qui évoluent sur le terrain sont confronté.e.s à des risques importants. Au cours de l'année 2022, la Covid-19 a continué d'avoir des répercussions sur les modalités de travail de toutes les parties prenantes. Nous avons mis à l'essai différentes approches, notamment en utilisant davantage les moyens de communication numériques, qui posent certains défis particuliers.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration joue un rôle important dans la gestion des risques auxquels PCQVP fait face, avec la volonté d'accomplir notre mission et de réaliser notre vision dans un environnement complexe et instable.

Notre registre des risques est élaboré par le personnel de PCQVP et le Conseil d'administration. Il est examiné et évalué à l'occasion des réunions des administrateur-ric.e.s.

NOUS PORTONS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RISQUES DES CATÉGORIES SUIVANTES :



Risque lié à la gouvernance



Risque opérationnel



Risque financier



**Risque externe/
environnemental**



Risque lié à la conformité.

Tout au long de l'année, les administrateur.rice.s ont surveillé les principaux risques qui, en l'absence de mesures d'atténuation et de contrôle, étaient susceptibles d'altérer notre travail, notre réputation et notre capacité à atteindre les objectifs fixés. En raison de la nature de notre travail et malgré les efforts que nous déployons, certains risques demeurent inévitablement élevés. Dès lors, nous considérons que les mêmes types de risques sont importants chaque année.

6.1 Sécurité du personnel

Le risque encouru par le personnel de PCQVP a été mentionné dans chaque rapport annuel et reste élevé. Notre personnel doit parfois se rendre dans des régions en conflit ou dans des pays hostiles à l'action de PCQVP.

En réponse, nous avons élaboré des politiques régissant les déplacements du personnel, y compris la nécessité de suivre l'orientation fournie par le Foreign and Commonwealth Office du Royaume-Uni. Nous continuons de travailler avec nos assureur.e.s pour garantir l'adéquation de nos polices d'assurance avec nos besoins, et ainsi répondre à nos attentes.

Nous sommes conscient.e.s que la situation en matière de sécurité du personnel continue d'évoluer et présente un risque permanent. Nous entretenons des contacts réguliers avec notre réseau afin de comprendre la situation sur le terrain, et de faire comprendre au personnel que leur sécurité est d'importance capitale. S'il est estimé que le risque est trop grand, les déplacements seront annulés. Nous reconnaissons que les menaces croissantes à l'égard des membres de PCQVP au cours de l'année peuvent se traduire par un risque accru encouru par notre personnel.

Au moment de la rédaction du présent document, les membres du secrétariat de PCQVP continuent de télétravailler tout en

utilisant occasionnellement des espaces de coworking pour les réunions en personne. En 2022, une nouvelle procédure relative aux déplacements a été mise en place pour refléter l'évolution de l'environnement externe et garantir une gestion efficace des risques liés aux déplacements.

Nous reconnaissons également l'impact psychosocial de la pandémie sur l'équipe du secrétariat. Nous avons mis en place des mesures pour soutenir l'équipe, notamment en lui donnant accès à notre plan d'assistance aux employé.e.s qui prévoit un soutien en santé mentale, entre autres initiatives de bien-être offertes par PCQVP.

6.2 Fraude ou erreur

Le Conseil d'administration a examiné et autorisé des politiques et des procédures financières en vue d'atténuer les risques de fraude ou d'erreur.

Bien qu'il soit impossible d'éliminer tous ces risques, les administrateur.rice.s sont convaincu.e.s de la robustesse de nos systèmes afin de minimiser ces risques. PCQVP compte dans ses rangs une équipe de direction hautement qualifiée, qui assure la gestion au quotidien. En tant qu'organisation opérant dans plusieurs pays, nous reconnaissons la nécessité de faire preuve de diligence raisonnable en vue de minimiser le risque de fraude ou d'erreur. Grâce à ces contrôles, nous sommes persuadé.e.s de la réduction de ces risques.

PCQVP fournit des subventions secondaires aux membres de PCQVP en fonction de la disponibilité des fonds. Les fonds de subvention sont généralement structurés en versements échelonnés, et les titulaires des subventions doivent rendre compte de l'utilisation de ces fonds de façon appropriée, avant que d'autres ne soient débloqués. De fait, l'impact financier lié à une fraude ou à une erreur est grandement

réduit. La politique de PCQVP en matière de collecte de fonds et de renouvellement des subventions décrit la diligence raisonnable requise concernant l'octroi de subventions secondaires. Cette diligence est exercée tant par l'équipe en charge des programmes que par celle des finances.

PCQVP a continué de renforcer son système de gestion des subventions secondaires de bout en bout. À cette fin, un coordinateur des subventions secondaires a été embauché en janvier 2022 pour superviser le système et garantir la mise en place de contrôles rigoureux en matière d'octroi de subventions secondaires.

Nous sommes conscient.e.s que les menaces à la sécurité numérique et les risques associés sont en recrudescence. Début 2022, PCQVP a engagé une nouvelle société de conseil en informatique. En plus de fournir un service informatique entièrement géré, le contrat prévoit un examen et une évaluation approfondis de l'environnement informatique de PCQVP, notamment la sécurité numérique. Les conclusions seront présentées au secrétariat et mises en œuvre en temps voulu, renforçant à nouveau notre infrastructure et notre sécurité en matière de TIC.

6.3 Accroissement de la collecte de fonds et de l'octroi de subventions conjointes

L'augmentation de nos activités conjointes de collecte de fonds et d'octroi de subventions est en partie liée aux risques susmentionnés. Nous avons augmenté la réaffectation des fonds depuis la constitution du mouvement PCQVP et le soutien des membres représente l'une de nos priorités ; cependant, nous reconnaissons que le secrétariat n'a pas été établi en tant qu'organisme d'octroi de subventions. Cette augmentation comporte donc des risques inhérents. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons commencé

à renforcer la capacité du secrétariat à gérer les subventions secondaires (ce qui comprend la gestion du risque de fraude). Nous veillons à ce que les systèmes de PCQVP, y compris la diligence raisonnable, répondent à toutes les exigences légales, y compris les lois contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, ainsi que les lois relatives aux exigences légales des organisations donatrices internationales, telles que la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act.

6.4 Modification des politiques gouvernementales au niveau local, national et international

Nous reconnaissons que les changements des politiques gouvernementales peuvent avoir un impact négatif sur les sources de financement de PCQVP, ainsi que sur notre capacité à poursuivre notre travail fondamental.

Nous gérons ces risques en suivant les amendements juridiques et réglementaires, ainsi qu'en nommant des membres essentiels du Conseil d'administration et de l'équipe de direction pour évaluer leur impact potentiel sur le travail de PCQVP.



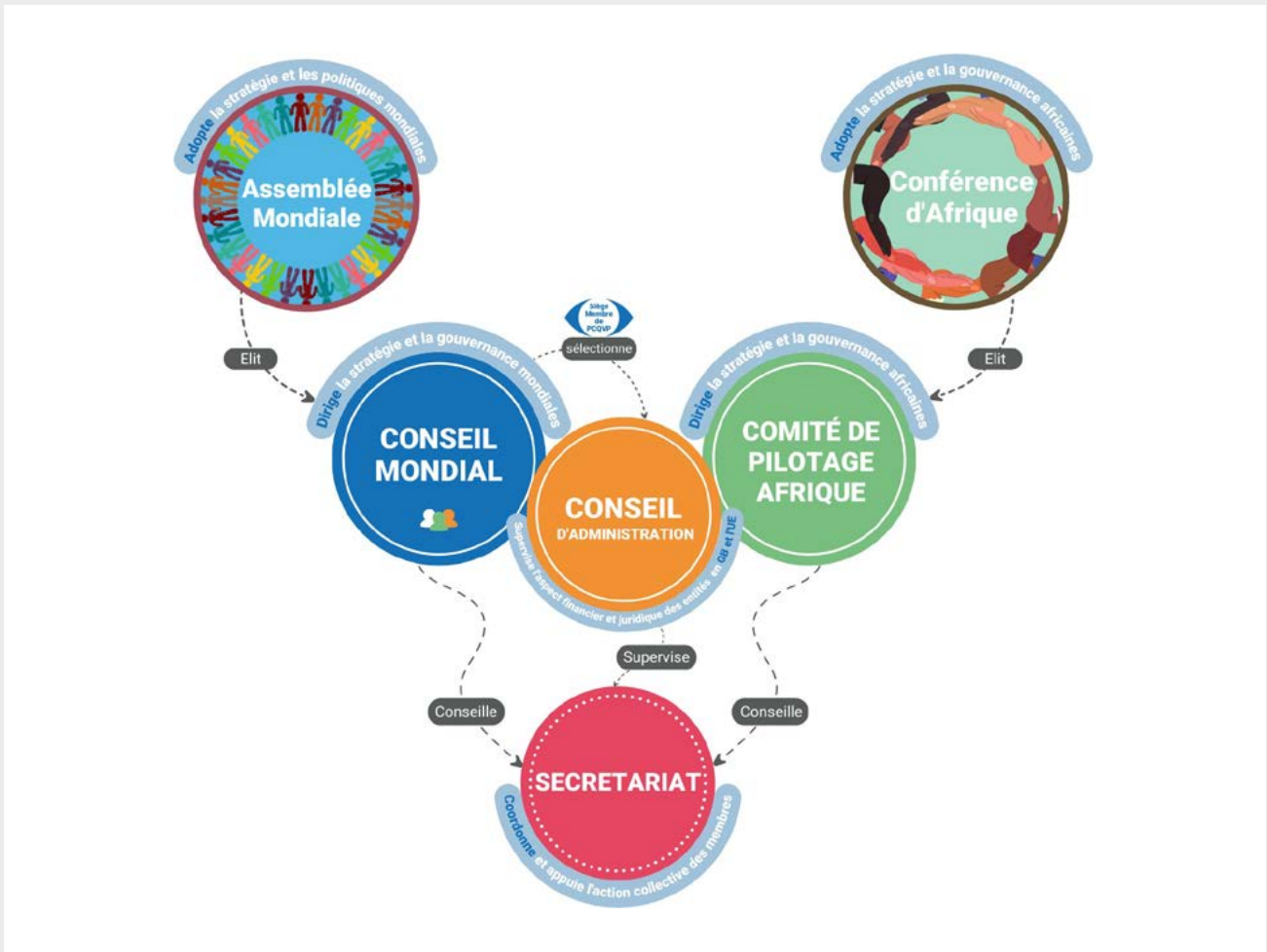
GOVERNANCE ET GESTION

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un organisme de bienfaisance enregistré en Angleterre et au Pays de Galles (numéro : 1170959) et une société enregistrée en Angleterre, à responsabilité limitée par garantie (numéro d'enregistrement : 9533183). Notre mission et nos pouvoirs sont énoncés dans nos statuts constitutifs. De plus, l'organisme de bienfaisance dispose d'une filiale commerciale, Publish What You Pay Trading Limited (10894073). Le but de cette filiale est de permettre à PCQVP de recevoir des revenus autres que des subventions afin de soutenir ses activités de bienfaisance. La société n'a encore établi aucun accord.

En 2022, PCQVP UE a continué à opérer en Belgique : (numéro d'enregistrement 0774.965.860).

7.1 Gouvernance structure

PCQVP est une coalition mondiale composée de coalitions nationales et d'organisations membres, soutenue par le secrétariat international. Ce rapport se réfère à la gouvernance du secrétariat international de PCQVP et de la coalition mondiale. Les coalitions nationales disposent de leurs propres structures de gouvernance et sont autonomes, elles sont toutefois tenues d'adhérer aux principes de fonctionnement de PCQVP, un ensemble de 10 principes qui incarnent les valeurs et les normes les plus élevées pour une transparence et une gouvernance adaptées. Veuillez consulter l'illustration ci-dessous de la structure de gouvernance de PCQVP :



7.2 Board of Trustees

Le Conseil d'administration de PCQVP est composé d'un maximum de neuf administrateur·rice·s, dont des membres de PCQVP et d'autres extérieur·e·s à l'organisation, mais qui apportent des compétences et une expérience spécifiques. En étroite coordination avec le Conseil mondial de PCQVP, le Conseil d'administration peut nommer des administrateur·rice·s coopté·e·s en fonction des compétences qu'ils·elles mettent à disposition. Les administrateur·rice·s assument la responsabilité première consistant à s'assurer que les objectifs et les intérêts de PCQVP, en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, sont protégés et défendus. Les administrateur·rice·s coordonnent PCQVP dans l'intérêt des membres à l'échelle mondiale et collectivement, et acceptent normalement les

recommandations du Conseil mondial sur la stratégie et la politique. Tout manquement à ces directives doit reposer sur de bonnes raisons de probité juridique ou financière. Les administrateurs nomment le directeur exécutif et veillent à son efficacité.

Pour plus d'informations sur les administrateur·rice·s, accédez au site Web de PCQVP, ou référez-vous au cadre de référence et aux descriptions des rôles figurant dans le manuel de gouvernance. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.

Les administrateur·rice·s mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération. Les

nouveaux·elles administrateur·rice·s sont intégré·e·s au Conseil d'administration par le·la directeur·rice exécutif·ve, le·la directeur·rice des finances et des opérations, le·la directeur·rice de l'engagement des membres, ainsi que le·la président·e du Conseil, à l'aide d'un dossier d'intégration préparé par PCQVP. De plus, les administrateur·rice·s sont soutenu·e·s dans leur rôle au moyen de séances de formation organisées durant les réunions du Conseil d'administration si nécessaire. Le Conseil tient également à jour une grille de compétences qu'il examine régulièrement pour s'assurer de posséder les compétences et l'expérience nécessaires pour gérer efficacement PCQVP (voir la page Web du Conseil d'administration pour plus de renseignements).

7.3 Global Council

Le Conseil mondial est un organe élu composé de 10 représentant·e·s des membres de PCQVP, qui élabore des stratégies et établit les priorités des activités relatives aux plans opérationnels, en soumettant des recommandations au·à la directeur·rice exécutif·ve et au Conseil d'administration, le cas échéant. Le Conseil mondial prend des décisions fondées sur un dialogue entre la diversité des voix des membres de PCQVP. Il vise la prise de décision par consensus, mais vote les recommandations si nécessaire. Les membres du Conseil mondial mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération.

Le Conseil mondial est responsable de ses activités devant l'Assemblée mondiale. Ses responsabilités sont définies dans le cadre de référence et les descriptions des rôles du manuel de gouvernance de PCQVP. Le site Web du Conseil mondial contient des

informations sur ses représentant·e·s, le cadre de référence et les procès-verbaux des réunions de l'organe prédécesseur, le Comité de pilotage mondial (2013-2015).

7.4 Assemblée mondiale

Il s'agit d'une réunion triennale rassemblant les organisations membres de PCQVP pour discuter des progrès et des réalisations et mettre en œuvre un examen stratégique et politique. L'année 2022 a été importante dans la vie du mouvement mondial PCQVP, car elle a marqué le 20^e anniversaire de la campagne Publiez Ce Que Vous Payez. La cinquième Assemblée mondiale de PCQVP s'est déroulée sous la forme d'un événement virtuel en juin 2022, afin d'accueillir le plus grand nombre possible de membres de PCQVP. L'événement a été supervisé par un groupe consultatif de l'Assemblée mondiale composé de membres du Conseil mondial, du Comité de pilotage pour l'Afrique et du Conseil d'administration de PCQVP.

7.5 Comité de pilotage pour l'Afrique

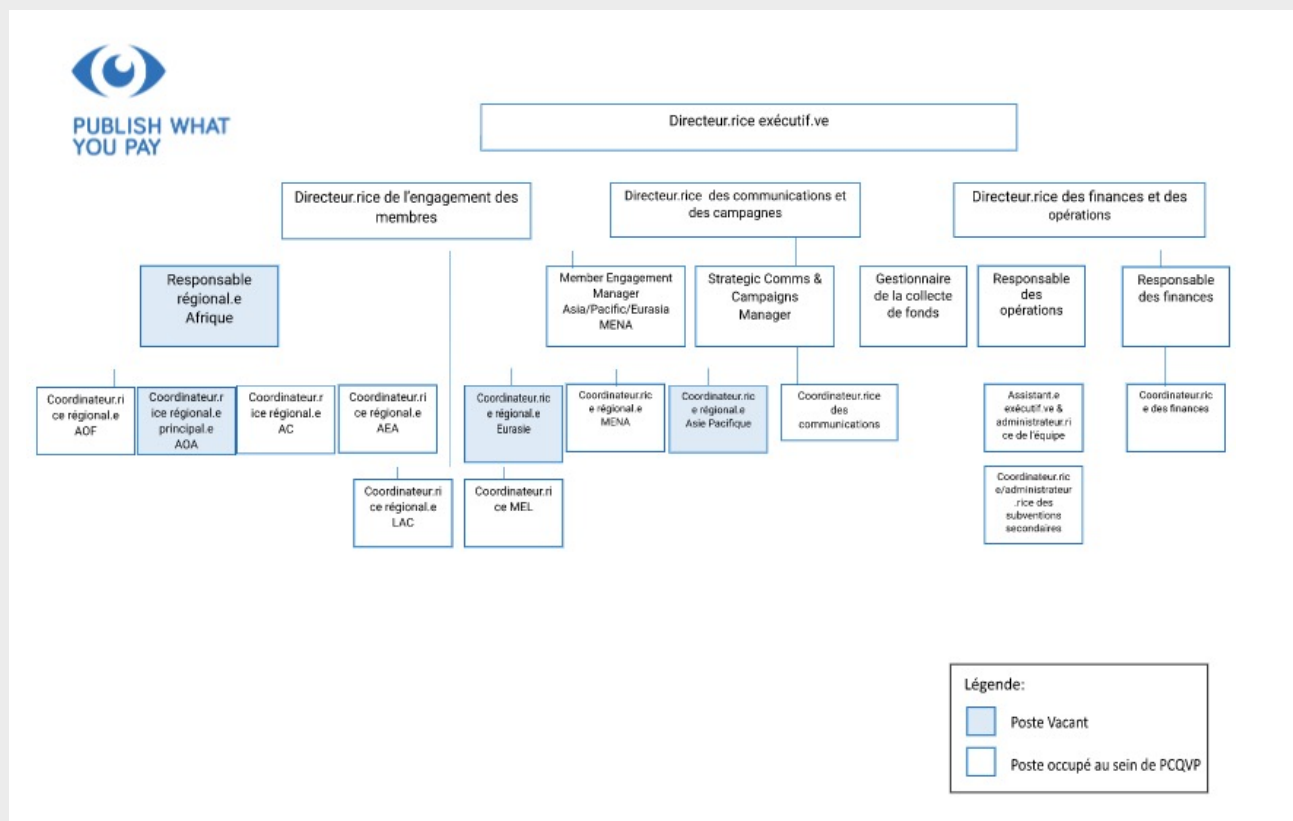
Le Comité de pilotage pour l'Afrique se compose des représentant·e·s des sous-régions africaines suivantes : Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest anglophone et Afrique de l'Ouest francophone. Les membres sont élu·e·s lors de la conférence Afrique et leur mandat est de trois ans. Les membres actuel·le·s ont été élu·e·s en 2021. Le rôle du comité consiste à fournir une orientation stratégique aux membres de PCQVP en Afrique et de s'assurer que les coalitions nationales et les membres respectent les principes, ainsi que les normes de PCQVP.

7.6 Secrétariat

Le rôle du secrétariat consiste à appuyer les coalitions nationales dans leur stratégie, gouvernance, gestion, communication et exécution de leurs plans de travail. Il joue un rôle de facilitation et ne supervise pas les coalitions nationales. Le secrétariat est également chargé de coordonner le travail de PCQVP au niveau international et régional, ainsi que la collecte de fonds conjointe et la mise en œuvre des projets financés.

En 2021, nous avons étendu notre champ d'action à l'Amérique latine et aux Caraïbes en nommant une coordinatrice régionale principale et nous avons continué d'accroître notre travail dans cette région tout au long de 2022. Le secrétariat a également continué de promouvoir une culture d'apprentissage conforme à la stratégie Vision 2025 et aux plans opérationnels de PCQVP.

7.7 Organogramme



7.8 Processus décisionnels et délégation de pouvoir

Lors des réunions triennales des administrateur.ice.s, ces dernier.ère.s conviennent de la stratégie générale et des domaines d'activité de PCQVP, y compris l'examen de la gestion financière, des politiques de gestion des

réserves et des risques, ainsi que des performances. Les activités d'administration courante, de planification financière et d'établissement de rapports sont déléguées au.à la directeur.ice exécutif.ve.

7.9 Structure de gestion

Le.la directeur.rice exécutif.ve du secrétariat supervise le travail et les performances d'une équipe décentralisée et il.elle relève du.de la président.e du Conseil d'administration. L'équipe de direction du secrétariat est composée d'un.e directeur.rice exécutif.ve, d'un.e directeur.rice des finances et de l'exploitation, d'un.e directeur.rice de l'engagement des membres et d'un.e directeur.trice des communications et des campagnes stratégiques.

7.10 Méthodes de recrutement et de nomination des administrateur.rice.s

PCQVP suit de près les directives de la Charity Commission et de ses statuts constitutifs concernant la nomination de nouveaux.elles administrateur.rice.s. Notre manuel de gouvernance prévoit un minimum de trois administrateur.rice.s et un maximum de neuf. Trois d'entre eux.elles sont élu.e.s par le Conseil mondial à partir d'une liste de nominations réalisée par les membres de PCQVP, dont un.e membre du Conseil mondial en place sélectionné.e afin de siéger dans les deux organes. Jusqu'à six membres du Conseil d'administration sont choisi.e.s parmi les parties prenantes externes, afin de s'assurer de la couverture de toutes les compétences requises en matière de gouvernance. Le Conseil d'administration tient à jour une grille de compétences des administrateur.rice.s, les nouveaux.elles membres sont alors choisi.e.s en consultation avec l'ensemble du Conseil pour s'assurer que, collectivement, les membres possèdent les compétences et l'expérience nécessaires.

Le mandat des membres du Conseil d'administration dure trois ans. À l'issue de cette période, ils.elles peuvent être nommé.e.s à nouveau pour un maximum de deux mandats supplémentaires, la durée maximale étant

donc de neuf ans. Par la suite, une interruption d'au moins un an est obligatoire avant qu'un.e ancien.ne membre du Conseil d'administration puisse être de nouveau éligible à une nomination ou à une sélection.

7.11 Politiques et procédures d'intégration et de formation des nouveaux.elles administrateur.rice.s

Tou.te.s les administrateur.rice.s de PCQVP suivent les lignes directrices établies par la Charity Commission, en particulier « The Essential Trustee: What You Need to Know » et « Charities and Public Benefit ». Nous veillons à ce que les nouveaux.elles administrateur.rice.s acquièrent une compréhension du fonctionnement de PCQVP et établissent des relations avec l'équipe de direction et les principaux.ales partenaires stratégiques. Le secrétariat organise régulièrement des formations dédiées aux administrateur.e.s afin de s'assurer qu'ils.elles sont à jour sur les exigences légales et autres.

7.12 Intérêt public

PCQVP existe pour aider les personnes et les communautés vivant dans des pays riches en ressources où les revenus générés par le gaz, le pétrole et les ressources minérales ne se traduisent pas toujours par un niveau de vie adéquat ou un accès aux services essentiels. Par « public », nous faisons référence aux citoyen.ne.s de pays riches en ressources naturelles qui n'en bénéficient actuellement pas. PCQVP se concentre sur le soutien et la représentation des intérêts de certaines des populations les plus marginalisées, qui sont souvent touchées de manière disproportionnée par les projets d'extraction et politiquement privées de leurs droits, comme les peuples autochtones des régions reculées et les femmes. Notre objectif est de soutenir le développement durable à long terme de ces

communautés. Il n'existe aucune restriction quant aux avantages adressés à une partie spécifique du public.

Les administrateur.rice.s confirment qu'ils/elles ont tenu dûment compte des guides d'intérêt public PB1, PB2 et PB3 de la Charity Commission pour déterminer les activités entreprises par PCQVP. Nous considérons que le travail de PCQVP est manifestement exécuté dans l'intérêt du public, dans la mesure où les principales activités de PCQVP sont axées sur :

- ▶ **La promotion de normes éthiques de conduite et de respect de la loi :** en promouvant la transparence et la redevabilité dans tous les aspects de la gestion du secteur des ressources naturelles, y compris les décisions d'investissement et l'utilisation des revenus générés, PCQVP apporte des changements positifs qui amélioreront la vie de l'ensemble des citoyen.ne.s, en particulier les communautés vivant à proximité des sites d'extraction, qui subissent bien souvent uniquement les effets négatifs de l'extraction des ressources naturelles.
- ▶ **La prévention ou le soulagement de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et la fourniture de ressources naturelles :** en soutenant les plans de partage des revenus du gouvernement, PCQVP encourage l'affectation de fonds provenant de l'extraction des ressources naturelles pour les communautés touchées, ainsi que la redistribution des revenus au profit des citoyen.ne.s d'autres régions (non extractives) d'un pays. Au niveau local, cela peut se traduire par le versement de dividendes annuels aux communautés touchées par les activités extractives. Au niveau national, des fonds spéciaux

de développement dotés de recettes extractives peuvent contribuer aux budgets des autorités locales, en aidant à la redistribution pour éradiquer la pauvreté

- ▶ **La promotion de l'éducation et de la recherche sur la chaîne d'approvisionnement et de valeur de l'extraction des ressources naturelles, et la publication et la diffusion des résultats pertinents de ces enquêtes et recherches auprès du public :**

l'accès à des informations agréables à lire sur le secteur de l'extraction et à une formation pertinente profitera à l'ensemble des citoyen.ne.s des pays riches en ressources, en leur permettant de demander des comptes aux gouvernements et aux entreprises sur les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles.

DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEUR.RICE.S

Les administrateur.rice.s (qui sont également administrateur.rice.s de l'organisme de bienfaisance aux fins du droit des sociétés) sont chargé.e.s de préparer le rapport du Conseil et les états financiers conformément à la loi applicable et aux normes comptables du Royaume-Uni (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni).

Le droit des sociétés exige des administrateur.rice.s qu'ils.elles préparent des états financiers pour chaque exercice, de sorte à représenter fidèlement l'état des affaires de l'organisme de bienfaisance, ainsi que des revenus et des dépenses de l'organisme de bienfaisance pour cet exercice. Lors de la préparation des états financiers, les administrateur.rice.s sont tenu.e.s :

- ▶ **d'adopter des méthodes comptables appropriées devant être appliquées avec cohérence ;**
- ▶ **d'observer les méthodes et principes décrits dans l'énoncé de pratiques recommandées pour les organismes de bienfaisance et de porter des jugements et estimations raisonnables et prudents ;**
- ▶ **d'indiquer si les normes comptables britanniques applicables ont été suivies, sous réserve de tout écart significatif divulgué et décrit dans les états financiers ; et**
- ▶ **de préparer les états financiers selon le principe de continuité de l'exploitation, à moins qu'il ne soit inapproprié de présumer que l'organisme de bienfaisance poursuivra ses activités.**

Les administrateur.rice.s ont la responsabilité de tenir des registres comptables en bonne et due forme, qui divulguent avec une exactitude raisonnable, et ce en tout temps, la situation financière de l'organisme de bienfaisance afin de garantir la conformité des comptes à la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Ils.elles sont également chargé.e.s de protéger les actifs de l'organisme de bienfaisance et, par conséquent, de prendre des mesures raisonnables pour prévenir et détecter les fraudes et toute autre irrégularité.

Pour autant que les administrateur.rice.s le sachent, il n'existe aucune donnée de vérification pertinente dont le.la vérificateur.rice de l'organisme de bienfaisance n'a pas connaissance, et chaque administrateur.rice a pris toutes les mesures nécessaires pour en être averti.e, ainsi que pour communiquer cette information au vérificateur.rice..

Le rapport annuel et le rapport stratégique des administrateur.rice.s ont été approuvés par le Conseil d'administration le 17 mai 2023 et signés en son nom par :



.....
Susan Hazledine
Administratrice, Publiez Ce Que Vous Payez

Date:

Informations juridiques et administratives

(numéro d'enregistrement 9533183)

Administrateur.rice.s

Carlo Merla – président
Alan Detheridge – trésorier
Ali Idrissa
Susan Hazledine
Athayde Jose Ada Motta Filho
Victoria Ibezim-Ohaeri
Saswati Swetlena (nomination le 26 juillet 2022)

Secrétaire exécutive

Rami Hassouna

Direction

Elisa Peter, directrice exécutive, démission en juin 2022
Edwin Ikhuoria, directeur exécutif, nomination en novembre 2022
Rami Hassouna, directeur des finances et des opérations
Stephanie Rochford, directrice de l'engagement des membres
Joseph Bardwell, directeur des communications et des campagnes, nomination en février 2022

Siège social

The Office Group
201 Borough High Street
Londres SE1 1JA
Tél. : +44 20 3817 7639
Adresse e-mail : info@pwyp.org

Vérificateur·rice·s indépendant·e·s

Critchleys Audit LLP
Beaver House
23-38 Hythe Bridge Street
Oxford
OX1 2EP

Cabinet d'avocat.e.s

Bates Wells Braithwaite
10 Queen Street Place
London EC4R 1BE

Banquier.ère.s

Barclays Bank PLC, Corporate Banking Oxford & Swindon
Wytham Court, 11 West Way, Oxford, OX2 0JB

RAPPORTS DES VÉRIFICATEUR·RICE·S ET COMPTES STATUTAIRES

Rapport des vérificateur·rice·s indépendant·e·s
aux membres de Publiez Ce Que Vous Payez

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de Publiez Ce Que Vous Payez (ci-après l'« Organisme de bienfaisance ») correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprennent l'état des activités financières, le bilan, les états des flux de trésorerie et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales pratiques comptables. Ces états ont été élaborés conformément au cadre référentiel comptable, c'est-à-dire le droit applicable et les normes comptables en vigueur au Royaume-Uni, y compris la norme d'information financière 102 : la norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni)..

Selon nous, les états financiers :

- ▶ donnent une représentation fidèle de l'état des affaires de l'Organisme de bienfaisance au 31 décembre 2022 et des recettes et dépenses pour l'exercice clos à cette date ;
- ▶ ont été correctement préparés conformément aux pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni ;

- ▶ ont été préparés conformément aux exigences de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006.

Fondement de l'avis

Nous avons procédé à la vérification conformément aux normes internationales d'audit en vigueur au Royaume-Uni (ISA) et au droit applicable. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section dédiée de notre rapport qui traite des responsabilités du·de la vérificateur·rice à l'égard de son examen des états financiers. Nous agissons indépendamment de l'organisme de bienfaisance conformément aux exigences éthiques qui s'avèrent pertinentes pour notre vérification des états financiers au Royaume-Uni, notamment la norme éthique du Financial Reporting Council, et nous avons assumé nos autres responsabilités éthiques en vertu de ces exigences. Nous estimons que les données probantes recueillies sont suffisantes et pertinentes pour formuler notre avis.

Conclusions relatives à la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la vérification des états financiers, nous avons conclu que l'utilisation par les administrateur·rice·s du principe comptable de continuité d'exploitation à l'égard de l'élaboration des états financiers est

appropriée. D'après les travaux effectués, nous n'avons pas identifié d'incertitudes importantes liées à des événements ou des conditions qui, individuellement ou collectivement, sont susceptibles d'altérer la capacité de l'entité à assurer la continuité d'exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'autorisation de publication des états financiers. Nos responsabilités et celles des administrateur·rice·s à l'égard de la continuité de l'exploitation sont décrites dans les sections pertinentes du présent rapport.

Autres informations

Les administrateur·rice·s sont responsables des autres informations. Elles comprennent notamment les renseignements contenus dans le rapport annuel, outre les états financiers et le rapport de l'organisme de vérification concernant ce bilan financier. Notre avis fondé sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et, sauf indication contraire expresse figurant dans notre rapport, nous n'exprimons aucune conclusion à ce sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à examiner leur pertinence avec les états financiers ou nos connaissances acquises au cours du processus, ou si elles semblent autrement erronées.

Si nous relevons de telles incohérences ou inexactitudes manifestes et significatives, nous sommes tenu·e·s de déterminer la véracité des états financiers ou des autres informations. Si, sur la base de nos travaux, nous concluons à l'existence d'une inexactitude importante concernant ces autres informations, nous sommes tenu·e·s d'en faire état.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Avis sur d'autres questions prescrites par la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006

À notre avis, d'après les travaux entrepris dans le cadre de la vérification :

- ▶ les informations fournies par les administrateur·rice·s dans le rapport (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) de l'exercice justifiant l'élaboration des états financiers correspondent à ces derniers ; et
- ▶ le rapport des administrateur·rice·s (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) a été établi conformément aux exigences juridiques applicables.

Problèmes que nous sommes tenu·e·s de signaler par exception

Compte tenu de la connaissance et du niveau de compréhension de la société et de son environnement acquis lors de la vérification, nous n'avons identifié aucune inexactitude significative dans le rapport des administrateur·rice·s. Nous n'avons pas d'observation à formuler concernant les points suivants,

pour lesquels la mise en œuvre des normes de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006 nous impose de faire état, selon notre avis de :

- ▶ tout manquement à la conservation des documents comptables ;
- ▶ toute incohérence des états financiers avec les documents et les rapports
- toute absence de divulgation d'une rémunération des administrateur·rice·s prescrite par la loi ; ou
- ▶ toute absence d'information ou d'explication nécessaires aux fins de notre vérification.

Responsabilités des administrateur·rice·s

Comme expliqué plus en détail dans la déclaration des responsabilités des administrateur·rice·s [décrites à la page 35], les administrateur·rice·s sont responsables de l'élaboration des états financiers, qui doivent véhiculer une représentation fidèle de l'état des affaires, ainsi que du contrôle interne qu'ils-elles jugent nécessaire pour permettre la préparation des états financiers de sorte qu'ils soient exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateur·rice·s sont chargé·e·s d'évaluer la capacité de l'Organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation, de divulguer, s'il y a lieu, des questions relatives à la continuité de l'exploitation et à l'utilisation de ce principe comptable, à moins qu'ils-elles n'aient l'intention de liquider l'Organisme de bienfaisance ou de cesser ses activités, ou en l'absence d'alternative pérenne.

Responsabilités du·de la vérificateur·rice à l'égard de la vérification des états financiers

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et à publier un rapport de vérification qui inclut notre avis. L'assurance raisonnable constitue un niveau d'assurance élevé, qui ne peut toutefois garantir qu'une vérification menée conformément aux normes ISA (Royaume-Uni) permettra de détecter une inexactitude significative en toutes circonstances, le cas échéant.

Les déclarations erronées peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateur·rice·s, prises sur la base de ces états financiers.

Les irrégularités, notamment les fraudes, constituent des cas de non-conformité aux lois et aux règlements. Nous concevons des procédures conformes à nos responsabilités, décrites ci-dessus, pour détecter les inexactitudes significatives en matière d'irrégularités, notamment les fraudes. La mesure dans laquelle nos procédures sont capables de détecter les irrégularités, notamment la fraude, est détaillée ci-dessous :

Notre approche visant à identifier et à évaluer les risques d'inexactitudes importantes en ce qui concerne les irrégularités, notamment la fraude et le non-respect des lois et règlements, se présente comme suit :

- ▶ l'associé·e responsable de la mission s'est assuré·e que l'équipe disposait collectivement des compétences, des capacités et des aptitudes appropriées pour identifier ou reconnaître le non-respect des lois et règlements applicables;
- ▶ nous avons identifié les lois et règlements applicables à l'organisme de bienfaisance en discutant avec les administrateur·rice·s et les autres membres de la direction, et en nous appuyant sur notre connaissance et notre expérience du secteur opérationnel du client ;
- ▶ nous nous sommes concentré·e·s sur les lois et règlements spécifiques qui, selon nous, peuvent avoir une incidence majeure directe sur les états financiers ou sur les opérations de l'organisme de bienfaisance, notamment les conditions des accords de subventions ;
- ▶ nous avons évalué le degré de conformité aux lois et règlements figurant ci-dessus en interrogeant la direction ; et
- ▶ les lois et règlements identifiés ont été communiqués régulièrement à l'équipe chargée de la vérification et celle-ci est restée attentive aux cas de non-conformité tout au long du processus.

Nous avons évalué la susceptibilité des états financiers de l'organisme de bienfaisance à des inexactitudes importantes, notamment en cherchant comment des pratiques frauduleuses pourraient se produire en :

- ▶ se renseignant auprès de la direction des cas susceptibles de présenter des pratiques frauduleuses, et en l'interrogeant sur sa connaissance de fraudes réelles, suspectées et présumées ; et
- ▶ examinant les contrôles internes en place pour atténuer les risques de fraude et de non-conformité aux lois et règlements ;

Pour répondre au risque de fraude provenant de la gestion de direction et du contournement des contrôles, nous avons :

- ▶ réalisé des procédures analytiques pour identifier toute relation inhabituelle ou inattendue ;
- ▶ testé les écritures de journal pour identifier les transactions inhabituelles ;
- ▶ évalué si les jugements et les hypothèses formulés visant à déterminer les estimations comptables indiquaient un biais potentiel ; et
- ▶ enquêté sur la justification des transactions significatives ou inhabituelles.

En réponse au risque d'irrégularités et de non-conformité aux lois et règlements, nous avons conçu des procédures qui comprenaient, entre autres, les éléments suivants :

- ▶ la concordance entre les informations fournies dans les états financiers et les documents justificatifs sous-jacents ;
- ▶ la lecture des procès-verbaux des réunions des personnes chargées de la gouvernance ;
- ▶ l'interrogation de la direction sur les litiges et réclamations réels et potentiels ; et
- ▶ l'examen des conditions des accords de subventions.

Les procédures de vérification décrites ci-dessus comportent des limites inhérentes. Plus les lois et règlements sont éloignés des transactions

financières, moins il est probable que nous nous rendions compte de leur non-respect. Les normes de vérification limitent également les procédures requises pour identifier les cas de non-conformité aux lois et aux règlements aux demandes de renseignements auprès des administrateur-ric-e-s et des autres dirigeant-e-s et à l'inspection de la correspondance réglementaire et juridique, le cas échéant. Les inexactitudes significatives résultant d'une fraude peuvent être plus difficiles à détecter que celles résultant d'une erreur, car elles peuvent impliquer une dissimulation délibérée ou une collusion.

Une description plus détaillée de nos responsabilités est disponible sur le site Web du Financial Reporting Council : www.frc.org.uk/auditorsresponsibilities. Cette description fait partie intégrante de notre rapport de vérification.

Utilisation de notre rapport

Ce rapport s'adresse uniquement aux membres de l'Organisme de bienfaisance, en tant qu'organisme, conformément au chapitre 3 de la partie 16 de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Notre travail de vérification a été entrepris afin d'indiquer aux membres de l'Organisme de bienfaisance tout problème éventuel, que nous sommes tenu.e.s de leur soumettre dans un rapport de vérification et à aucune autre fin. Dans la limite des lois en vigueur, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque, à l'exception des membres de l'Organisme de bienfaisance en tant qu'organisme, pour notre travail de vérification, ou pour les avis formulés.

Colin Mills (responsable de la vérification légale des comptes)

Pour et au nom de Critchleys Audit LLP (vérification légale), Beaver House, 23-38 Hythe Bridge Street, Oxford, OX1 2EP, Royaume-Uni.

Date: 2 June 2023

État des activités financières

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 (y compris le compte d'exploitation et des dépenses)

	NOTE	FONDS D'USAGE NON RESTREINT £	FONDS D'USAGE RESTREINT £	TOTAL DES FONDS 2022 £	TOTAL DES FONDS 2021 £
PROVENANCE DES REVENUS ET DES DOTATIONS :					
Subventions	3	3,337,853	399,175	3,737,028	3,733,964
Intérêt bancaire		503	0	503	52
Don en nature		10,895	0	10,895	0
Total des revenus		3,349,251	399,175	3,748,426	3,734,016
DÉPENSES :					
Collecte de fonds		99,754	2,487	102,241	170,735
Activités de bienfaisance :	5				
Renforcement du mouvement		1,865,263	504,637	2,369,900	2,099,056
Plaidoyer		625,554	19,079	644,633	555,241
Total des dépenses		2,590,571	526,203	3,116,774	2,825,032
Montant net (dépenses)/revenus		758,680	(127,028)	631,652	908,984
Transferts	11,12	(15,347)	15,347	0	0
Variation nette des fonds		743,332	(111,680)	631,652	908,984
Total des fonds reportés au 1er janvier 2021		2,445,713	112,454	2,558,167	1,649,183
TOTAL DES FONDS À REPORTER AU 31 DÉCEMBRE 2022	11,12	3,189,045	774	3,189,819	2,558,167

État des activités financières (comparatif)

pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
(y compris le compte d'exploitation et des dépenses)

	NOTE	FONDS D'USAGE NON RESTREINT £	FONDS D'USAGE RESTREINT £	TOTAL DES FONDS 2021 £
PROVENANCE DES REVENUS ET DES DOTATIONS :				
Subventions	3	3,284,427	449,537	3,733,964
Intérêt bancaire		52		52
Total des revenus		3,284,479	449,537	3,734,016
DÉPENSES :				
Collecte de fonds		170,735		170,735
Activités de bienfaisance :	5			
Renforcement du mouvement		1,605,629	493,427	2,099,056
Plaidoyer		551,087	4,154	555,241
Total des dépenses		2,327,451	497,581	2,825,032
Montant net (dépenses)/revenus		957,028	(48,044)	908,984
Transferts	11,12	-	-	-
Variation nette des fonds		957,028	(48,044)	908,984
Total des fonds reportés au 1er janvier 2021		1,488,685	160,498	1,649,183
TOTAL DES FONDS À REPORTER AU 31 DÉCEMBRE 2021	11,12	2,445,713	112,454	2,558,167

Bilan

au 31 décembre 2022

	NOTE	2022 £	2021 £
ACTIFS FIXES			
Actifs fixes corporels	8	2,918	7,752
TOTAL DES ACTIFS FIXES		2,918	7,752
ACTIFS À COURT TERME			
Débiteurs	9	64,043	40,936
Fonds en banque et en caisse		3,401,302	3,480,226
TOTAL DES ACTIFS À COURT TERME		3,465,345	3,521,162
PASSIF À COURT TERME :			
Montants échéant à moins d'un an	10	(278,444)	(970,747)
ACTIFS NETS À COURT TERME		3,186,902	2,550,415
TOTAL DES ACTIFS MOINS LE PASSIF À COURT TERME		3,189,819	2,558,167
FONDS			
Fonds d'usage non restreint	11	3,189,045	2,445,713
Fonds d'usage restreint	12	774	112,454
TOTAL		3,189,819	2,558,167

Approuvé et autorisé pour émission par les administrateur.rice.s le 17 mai 2023 et signé en leur nom par :

.....
Susan Hazledine
Directrice/administratrice
Date : 17 mai 2023

État des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Trésorerie nette (affectée)/générée par les activités d'exploitation (ci-dessous)	(77,214)	940,565
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat d'actifs fixes corporels	(1,711)	(5,304)
Produits de cessions d'actifs fixes corporels	-	-
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période visée	(78,925)	935,261
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période visée	3,480,226	2,544,965
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période visée	3,401,301	3,480,226
Rapprochement des revenus nets et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Montant net (dépenses)/revenus de la période visée	631,652	908,984
Ajustements :		
Dépréciation	6,545	12,523
Perte sur cession d'actifs fixes	-	-
Diminution/(augmentation) des débiteurs	(23,107)	(844)
(Diminution)/augmentation des créditeurs	(692,303)	19,902
TRÉSORERIE NETTE (AFFECTÉE)/GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :	(77,214)	940,565

Notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états de l'exercice clos le 31 décembre 2022

1. Informations sur l'entreprise

Publiez Ce Que Vous Payez est une société à responsabilité limitée par garantie constituée au Royaume-Uni. Son siège social est sis The Office Group, 201 Borough

High Street, Londres SE1 1JA. L'Organisme de bienfaisance est limité par garantie et ne dispose pas de capital-actions. Chaque membre s'engage à verser une somme n'excédant pas 1 £ à l'organisme de bienfaisance en cas de liquidation.

2. Pratiques comptables

a) Méthode de comptabilité

Les comptes sont établis selon la convention du coût historique et conformément à l'énoncé de pratique recommandée « Accounting and Reporting by Charities » (PR des organismes de bienfaisance (FRS102)), la norme FRS102 et la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Publiez Ce Que Vous Payez est un organisme d'intérêt public. Il n'existe aucune incertitude importante concernant la capacité de l'organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation.

b) Revenus

Tous les revenus sont inclus dans l'état des activités financières lorsque l'organisme de bienfaisance a juridiquement le droit aux revenus et que le montant peut être quantifié avec une précision raisonnable. Si les revenus sont perçus à l'avance, et que le donateur a précisé qu'ils devaient être dépensés au cours d'une année ultérieure, ces fonds sont reportés comme revenus différés.

Les revenus soumis à des restrictions non dépensés au cours de l'exercice sont reportés dans les soldes d'ouverture restreints (voir note 12).

Les dons en nature sont comptabilisés à titre de revenus à leur juste valeur au moment du don.

c) Dépenses

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et pour leur montant brut par rapport aux recettes correspondantes. Elles sont classées par des rubriques regroupant tous les coûts liés à la catégorie. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués à une rubrique en particulier, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les coûts engendrés par la collecte de fonds incluent les coûts associés à la génération de revenus par la collecte de fonds, y compris le salaire du gestionnaire de collecte de fonds.

Les dépenses liées aux activités de bienfaisance comprennent les dépenses directes de bienfaisance et les coûts de soutien. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les subventions que les administrateurs se sont engagé.e.s à verser sont imputées à l'état des activités financières de l'exercice correspondant à cet engagement.

d) Dépréciation

La dépréciation des actifs fixes est calculée de manière à amortir leur coût ou leur valeur diminués de toute valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

**Installations et agencements - 33,33 %
d'amortissement linéaire**
**Matériel informatique - 33,33 %
d'amortissement linéaire**

e) Baux et contrats de location-vente

Les loyers payés en vertu de contrats de location-vente sont imputés aux revenus dès leur prise d'effet.

f) Comptabilité des fonds

Les fonds d'usage non restreint peuvent être utilisés à la discrétion des administrateur.rice.s pour la réalisation des objectifs généraux de l'organisme de bienfaisance. Les fonds désignés sont des fonds d'usage non restreint, prévus par les administrateur.rice.s à des fins précises. Les fonds d'usage non restreint sont des fonds qui doivent être utilisés conformément aux restrictions imposées par les donateur.rice.s ou qui ont été recueillis par l'organisme de bienfaisance à de fins spécifiques.

g) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées au cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change figurent dans l'état des activités financières.

h) Pensions

Les cotisations aux régimes de pension à cotisations définies sont comptabilisées dans l'état des activités financières de l'exercice au cours duquel elles deviennent exigibles.

3. Subventions

ORGANISATIONS DONATRICES	TYPE	2022 £	2021 £
Africa Climate Foundation	Fonds d'usage restreint	60,931	0
Ministère des Affaires étrangères du Danemark (Danida)	Fonds d'usage non restreint	424,462	337,779
Subvention Build de la Ford Foundation	Fonds d'usage non restreint	416,806	388,802
Subventions au titre des Social Bonds de la Ford Foundation	Fonds d'usage non restreint	706,028	586,252
Luminate	Fonds d'usage non restreint	189,222	418,580
Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD)	Fonds d'usage restreint	338,244	449,537
Open Society Foundations	Fonds d'usage non restreint	711,693	723,224
Open Society Initiative for Southern Africa	Fonds d'usage restreint	0	(21)
Sigrid Rausing Trust	Fonds d'usage non restreint	100,000	100,000
The William and Flora Hewlett Foundation	Fonds d'usage non restreint	789,643	729,810
		3,737,028	3,733,964

4. Revenus nets/(dépenses)

	2022 £	2021 £
Ces montants sont indiqués après facturation :		
Rémunération du vérificateur (vérification)	9,000	9,000
Rémunération du vérificateur (vérification du projet Norad)	2,300	1,440
Rémunération du vérificateur (vérification du projet Finlande)	0	1,500
Rémunération du vérificateur - services fiscaux	1,300	1,000
Amortissement des actifs fixes corporels (note 8)	6,545	12,523

5. Coûts des activités de bienfaisance

2022		RENFORCEMENT DU MOUVEMENT £	PLAIDOYER £	TOTAL 2022 £	TOTAL 2021 £
Subventions payables	6	991,026	221,396	1,212,421	974,442
Coûts directement affectés aux activités					
Coûts des programmes		338,514	22,562	361,075	384,955
Coûts du personnel		531,718	172,477	704,195	580,787
Déplacements		72,025	13,624	85,649	4,793
Communication		37,528	76,222	113,750	95,380
Coûts totaux directement affectés aux activités		979,785	284,884	1,264,670	1,065,915
Coûts de soutien affectés aux activités					
Coûts du personnel		283,793	96,548	380,341	426,044
Recrutement		4,093	3,973	8,066	2,495
Coûts des bureaux		122,851	41,795	164,645	167,015
(Gains)/pertes de change		(40,921)	(13,922)	(54,842)	3,311
Coûts de gouvernance :					
Assemblées mondiales et autres coûts de gouvernance		22,558	7,674	30,232	6,074
Vérification		6,715	2,285	9,000	9,000
Coûts totaux et		399,089	138,353	537,442	613,939
COÛT TOTAL DES ACTIVITÉ DE BIENFAISANCE		2,369,900	644,633	3,014,533	2,654,296

6. Subventions payables

GRANTS WERE PAID DURING THE YEAR TO THE FOLLOWING INSTITUTIONS:	2022 £	2021 £
Action Aid Australia	15,000	124,359
Action de Partenaires pour l'Appui au Développement (APAD)	5,035	
ALE « Alliance for Budget transparency »	-	36,715
Association Energy Transparency	5,944	37,994
Association pour l'autopromotion des communautés de base (PCQVP Togo)	3,669	
Association Tunisienne De Droit Du Développement	11,696	
Asociación Ambiente y Sociedad	15,134	
Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO)	16,037	
Bantay Kita	77,717	
Cajust Sénégal	64,149	48,198
Caritas Zambie	-	18,567
Center for Human Rights and Development	15,190	
Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario (CEDLA)	56,230	
COLIGAÇÃO PUBLICAR O QUE VOCÊ PAGA	16,248	
Community Outreach for Development and Welfare Advocacy (CODWA)	-	21,477
CooperAcción	15,138	
Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR)	49,225	
ONG DiXi Group	25,097	
Dynamique Mondiale des Jeunes	-	19,152
Economic Justice Network	-	10,351
Environics Trust	51,865	36,345
FDS Mali	7,000	21,815
Foro Nacional por Colombia - Capítulo Región Central	42,961	
Fund for Constitutional Government (FCG) (PCQVP États-Unis)	50,000	
Fundación Inbec AC	21,675	
Fundación Terram	7,816	
Fundar Centro de Análisis E Investigación	24,865	
Hakirasilimali	-	15,138
Human Development Center 'Tree of Life'	6,055	
Impact (PCQVP Canada)	15,000	
Justice Sociale	4,490	
Katiba Institute	74,101	33,785
KUWUKA JDA - Juventude Desenvolvimento e Advocacia	-	20,274
Lebanese Oil and Gas Initiative	144,519	98,617

GRANTS WERE PAID DURING THE YEAR TO THE FOLLOWING INSTITUTIONS:	2022 £	2021 £
Lebanese Transparency Association		
Mines alerte (PCQVP Burkina Faso)	0	44,946
Autres subventions secondaires	3,597	28,226
Conférence épiscopale nationale du Cameroun	14,933	
Oxfam France (PCQVP France)	-	10,000
PO JAHON	7,364	
Pro-biodiversity Conservationists in Uganda	-	28,250
Publiez Ce Que Vous Payez - Guinée	73,594	43,012
Publiez Ce Que Vous Payez Coalition Malienne	64,149	
Publiez Ce Que Vous Payez Sénégal (CAJUST)	-	10,992
PCQVP Niger - ROTAB	-	73,282
PCQVP Royaume-Uni	15,000	32,000
PCQVP UE	13,718	0
Réseau des Organisations Libres de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance au Gabon (ROLBG)	-	11,453
Social Justice	16,037	
Fundación Terram	6,768	
The Development Center	78,995	90,620
Transparency International initiative Madagascar	49,731	21,939
Yayasan Transparasi Sumberdaya Ekstraktif	-	22,280
Yemen/Studies and Economic Media Center	6,631	
Zimbabwe Environmental Law Association	20,047	14,655
	1,212,421	974,442

7. Coûts du personnel et des administrateur·rice·s

	2022 £	2021 £
Traitements et salaires	502,633	555,553
Coûts d'hébergement du personnel	555,037	452,638
Coûts de sécurité sociale	56,890	47,032
Pensions	57,574	60,737
	1,172,133	1,115,960

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'organisme de bienfaisance a employé 8 personnes à temps plein (en 2021 : 10). Aucune indemnité de départ n'est incluse dans les traitements (2021 : 0 £)

L'équipe de direction comprend le personnel de gestion clé de l'organisme de bienfaisance chargé de diriger et de contrôler, d'administrer et d'exploiter l'organisme au quotidien.

Les frais de location pour cette période se sont élevés à 367 722 £ (en 2021 : 323 932 £).

Nombre d'employé.e.s dont les avantages sociaux (à l'exception des contributions de l'employeur se au régime de pensions et à l'assurance nationale) se situaient dans les plages de coût suivantes :

	2022 NO.	2021 NO.
£60,001 - £70,000	1	0
£70,001 - £80,000	-	1
£80,001 - £90,000	2	1
£90,001 - £100,000	-	1

Au cours de l'année, aucun.e administrateur.rice n'a reçu de rémunération ou de prestations médicales (en 2021 : aucun.e). Le versement d'une rémunération à un administrateur.rice pour services rendus est autorisé par les statuts constitutifs.

Au cours de la période, aucun.e administrateur.rice n'a reçu de rémunération pour des services de conseil (en 2021 : 1 413,83 £ versés à Athayde Jose Motta Filho).

Au cours de la période, les administrateur.rice.s ont reçu un total de 9 196,19 £ pour les dépenses engagées dans le cadre de déplacements pour mener à bien les activités de PCQVP, pour six administrateur.rice.s (2021 : 0 £).

8. Actifs fixes corporels

	COMPUTER EQUIPMENT £	FIXTURES & FITTINGS £	TOTAL £
Coût			
Au 1 janvier 2022	51,074	2,460	53,534
Ajouts	1,711	-	1,711
Cessions	-		-
Au 31 décembre 2022	52,785	2,460	55,245
Dépréciation			
Au 1 janvier 2022	43,322	2,460	45,782
Frais pour l'exercice	6,545	-	6,545
Éliminés lors de la cession	-	-	-
Au 31 décembre 2022	49,867	2,460	52,327
Valeur comptable nette			
Au 1 janvier 2022	7,752	-	7,752
Au 31 décembre 2022	2,918	-	2,918

9. Débiteurs

	2022 £	2021 £
Débiteurs commerciaux	7,002	6,430
Autres débiteurs	300	0
Paiements anticipés et revenus accumulés	56,741	34,506
	64,043	40,936

10. Créancier·ère·s : montants échéant à moins d'un an

	2022 £	2021 £
Créditeurs commerciaux	79,721	26,475
Charges à payer	169,373	207,930
Revenus différés	0	711,693
Autres créditeurs	29,350	24,649
	278,444	970,747

Les revenus différés représentent les subventions et les donations reçues pour des programmes futurs spécifiques.

Les mouvements des revenus différés peuvent être résumés comme suit :

	2022 £	2021 £
Fonds reportés	711,693	510,830
Fonds comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice	(711,693)	(510,830)
Différés au cours de l'exercice	0	711,693
CARRIED FORWARD	0	711,693

11. Fonds d'usage non restreint

2022	OPERATIONAL RESERVE £	COVID 19 RESERVE £	GENERAL FUNDS £	TOTAL £
Au 1 janvier 2022	430,000	91,670	1,924,043	2,445,713
Transferts - fonds d'usage restreint	-	-	(15,347)	(15,347)
Transferts aux réserves désignées	-	-	-	-
Revenus/(dépenses) de la période retenue	-	(72,519)	831,198	758,679
AU 31 DÉCEMBRE 2022	430,000	19,151	2,739,894	3,189,045

L'objectif de la réserve opérationnelle de PCQVP est d'assurer la stabilité des missions, des programmes, de l'emploi, ainsi que les opérations courantes de l'organisation. Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une perte imprévue de fonds ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir dans le cadre de dépenses ponctuelles et non récurrentes qui renforceront la capacité à long terme, comme le perfectionnement du personnel, la recherche et le développement ou l'investissement dans l'infrastructure.

La réserve dédiée à la Covid-19 de PCQVP a été créée en 2020 à partir de l'excédent généré, car certaines activités n'ont pas pu avoir lieu comme prévu en raison de la pandémie mondiale. Le but de cette réserve est d'aider les coalitions et les membres de PCQVP à répondre aux défis spécifiques découlant de la pandémie de Covid-19.

2021	RÉSERVE OPÉRATIONNELLE £	RÉSERVE COVID-19 £	FONDS GÉNÉRAUX £	TOTAL £
Au 1er janvier 2021	430,000	150,000	908,685	1,488,685
Transfers - restricted funds	-	-	-	-
Transferts aux réserves désignées	-	-	-	-
Revenus/(dépenses) de la période retenue	-	(58,330)	1,015,358	957,028
AU 31 DÉCEMBRE 2021	430,000	91,670	1,924,043	2,445,713

12. Fonds d'usage restreint

2022	OPENING FUNDS	INCOME	EXPENDITURE	TRANSFERS	CLOSING FUNDS
Africa Climate Foundation	0	60,931	60,157	-	774
Agence norvégienne pour la coopération au développement	112,454	338,244	466,046	15,347	0
TOTAL	112,454	399,175	526,203	15,347	774

Africa Climate Foundation : cette subvention est destinée à « Établir des plaidoyers coordonnés afin de répondre à l'essor des minerais de transition en Afrique »

Agence norvégienne de coopération au développement : subvention pour faciliter un projet visant à soutenir l'amélioration de la transparence et de la redevabilité du secteur pétrolier. La subvention est utilisée pour soutenir des organisations au Liban, en Irak et au Kenya.

2021	OPENING FUNDS	INCOME	EXPENDITURE	TRANSFERS	CLOSING FUNDS
Ministère finlandais des Affaires étrangères	154,987	-	154,987	-	-
Ford Foundation	5,511	-	5,511	-	-
Agence norvégienne pour la coopération au développement	-	449,537	337,083	-	112,454
TOTAL	160,498	449,537	546,270	-	112,454

Finland Ministry of Foreign Affairs : subvention en appui au renforcement des capacités, à l'apprentissage entre pairs, au partage des connaissances et au plaidoyer par les organisations de la société civile en Afrique subsaharienne afin de contrôler les impôts versés par les entreprises extractives aux autorités pour s'assurer qu'elles contribuent à un développement équitable et durable.

Ford Foundation : subvention pour favoriser la promotion du leadership, l'apprentissage et la mise en réseau de la société civile pour favoriser l'égalité des sexes, le partage équitable des bénéfices, la dépense de l'espace civique du secteur extractif en Afrique.

13. Analyse des actifs nets

2022	RESTRICTED £	UNRESTRICTED £	TOTAL £
Actifs fixes	-	2,918	2,918
Actifs nets à court terme	774	3,186,127	3,186,901
TOTAL	774	3,189,045	3,189,819

2021	RESTRICTED £	UNRESTRICTED £	TOTAL £
Actifs fixes	-	7,752	7,752
Actifs nets à court terme	112,454	2,437,961	2,550,415
TOTAL	112,454	2,445,713	2,558,167

14. Opérations entre parties liées

PCQVP Royaume-Uni et PCQVP UE sont des parties liées en raison du fait qu'elles ont trois administrateur.rice.s en commun. PCQVP Royaume-Uni a versé une subvention payable à PCQVP UE d'un montant de 13 798 £ au 31 décembre 2022. PCQVP Royaume-Uni couvre les coûts de fonctionnement de PCQVP UE jusqu'à ce que cette dernière génère des revenus suffisants pour couvrir ses coûts. PCQVP UE partage les mêmes buts et objectifs caritatifs que PCQVP Royaume-Uni.

Il n'existe aucun solde impayé ni aucune provision pour créances douteuses à l'égard des parties liées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.



**PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ**

Email: info@pwyp.org

 [@PWYPtweets](https://twitter.com/PWYPtweets)

 www.facebook.com/PublishWhatYouPay

www.pwyp.org

Publiez Ce Que Vous Payez est un organisme de bienfaisance enregistré (Registered Charity Number 11770959)
et une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles (n° 9533183).